

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION	05	SOCIAL	02	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	24	ECONOMIE	04	RURAL	02
GOVERNANCE PUBLIQUE	01	NON DEFINIS	01		

N° 3086

25 Juin 2024

25 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0145/D/MINTP/SG/CPR FC/SPM/EE2/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0145/D/MINTP/SG/CPR FC/SPM/EE2/2024 DU 12 JUI 2024PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSÉ SUIVANT LA MÉTHODE DE SÉLECTION FONDÉE SUR LA « QUALIFICATION DU CONSULTANT » ET DE LA DP-SIMPLIFIÉE N°01/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2024 DU 28 FÉVRIER 2024FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE / CRÉDIT IDA 73520 CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/AONO/CDPM/2024 DU 24 JUI 2024 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDPM/2024 DU 24/05/ 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON D'ASTREINTE DU DELEGUE DEPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OCEAN « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	020/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 19 JUI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°013 DU 20 MARS 2024, RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES DES SECTEURS IMPACTES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : IDA : N° 69870-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	032/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISIONN°032/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUI 2024PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MOBILIER (FAUTEUILS DIRECTEUR ET CHAISES DE RÉCEPTION, ARMOIRES DE RANGEMENT) POUR LES SERVICES CENTRAUX
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	01/A/MO/CIPM/CMDLE/2024 DU 18 JUI 2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/MO/CIPM/CMDLE/2024 PORTANT REPORT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 007/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FAISANT SUITE À LA CONSTATATION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRÈS DE LA COMMUNE DE MAYO DARLÉ ENTRAINANT D'INDISPONIBILITÉ DE CERTAINS DE SES MEMBRES,LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO DARLÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, REPORTE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT DU DAO SUS ÉVOQUÉ. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCEN° 007/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP, RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [ADDITIF N°005](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°005APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012 /AONO/CRS/CIPM/2024 DU 24/05/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE EN TERRE : EBOWA – BIWONG BANE (22,900 KM), DANS LA RÉGION DU SUD. OBJET :INCOHERENCE ENTRE LE BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES ET LE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, ET LE CHANGEMENT DES DATES DE REMISE ET DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

7

Reference [03/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 25/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 25/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT : DC N° 02/DC/MO/CIPM/CNDAL/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N° 01202- 24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11 MARS 2024: LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE LA VILLE DE NGAOUNDALLOT 2 : OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GALA-GALA (INTER N6)-KOUNTA SUR UNE DISTANCE DE (09 KM).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

8

Reference [003/AMI/APN/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/APN/2024 DU 18 AVRIL 2024 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGIciel DE GESTION INTEGRE (ERP) A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN).FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

9

Reference [00108/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00108/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE D'ESSONG – MINTSANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

10

Reference [033/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISIONN°033/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	00109/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00109/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REAHABILITATION DE QUATORZE (14) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NTOUESSONG 6, NTOUESSONG 8, ONGANDI, NKOLFOULOU II (ENIET), EBOGO I (RADIO BONNE NOUVELLE), ECOLE PUBLIQUE D'OBOA, ESSONG-MINTSANG CENTRE, ECOLE PUBLIQUE DE NGALI II, ABONDO (MVELANGO), ABONDO(MARCHE), NKOMETOU I (CHEFFERIE), CSI EBANG I, ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I, CHEFFERIE D'AKAK I ET LA REHABILITATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CSI DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

12	Reference	ADDITIF N°01/A/CAD3/M/SG/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/A/CAD3/M/SG/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

13	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES N° N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, EN PROCÉDURE D'URGENCE, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	ADDITIFN°04 Lire
	Titre/objet	ADDITIFN°04 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/MINTP/C.16/CDPM/2024 DU_10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET LA REALISATION DES SERVICES DE GESTION OUEST,DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST:LOT 1:BEKOKO-NKONGSAMBA-PONT DU NKAM(180 KM).FINANCEMENT:MINTP 2024, DÉLÉGATION PONCTUELLE ?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT?
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

15	Reference	010/AONO/C18/CDPM-SM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 24 JUIN 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE D'EDEA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 02/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 22/04/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 22/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT : DC N° 01/DC/MO/CIPM/CNDAL/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N° 01105- 24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/BAM DU 07 MARS 2024 : LOT I : CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBARNANG SUR L'AXE MBILO (LYCÉE BILINGUE)-MABOR LOT II : CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK 3+500 SUR LA RIVIERE MAYO-KOKA SUR L'AXE BOULAMA-MASSIM COOPERATIVE ;</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference 011/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 011/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference 905/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/AR/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 905/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/AR/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION NO02265-24 DU 08 MAI 2024 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA NATIONALE NO7, SECTION EDEA-KRIBI (146,34KM) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER), EXERCICES 2024 ET 2025.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 002/DC/CCIMA/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CCIMA/CIPM/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 18-07-2024</p>
-----------	--

20	<p>Reference 3275/CW/DG/DAJM/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 3275/CW/DG/DAJM/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2024 DU _25 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE A LA CAMWATER EN 04 LOTS.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 002/AONO/CCIMA/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION EN PEINTURE EXTERIEURE DES BATIMENTS ET INTERIEURE DE LA GUERITE Y COMPRIS CLOTURE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 29-07-2024</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	00000221/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00000221/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 20.06.2024POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	0150 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/AR/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 0150 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/AR/2024 DU 13 JUIN 2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATION N°02265-24 DU MAI 2024, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA NATIONALE NO7, SECTION EDEA-KRIBI (146,34KM), DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER), EXERCICES 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

24	Reference	00225/E/2/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N°00225/E/2/D/MINHDU DU 19 JUIN 2024 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00069/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DES CONCERTATIONS ELARGIES AVEC LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT URBAINS A/S DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RESTRUCTURATION/RENOVATION URBAINE (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BF/MINHDU – EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	01/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 10/04/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 10/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES L'APPELS D'OFFRE SUIVANTS: DAO N° 01/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LENA, DAO N° 02/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES ARTÈRES DE LA VILLE DE NGAOUNDAL ET CERTAINS VILLAGES (GOMMANA, BAMYANGA-MBORORO, KASSA-MBÉRÉ, DJOUNDÉ-TIGOH, MBARNANG-FOULBE, BELLA-FOUKOU) PAR 21 LAMPADAIRES SOLAIRES, DAO N°03/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À ÉNERGIE SOLAIRE À BÉTARA GONGO DAO N° 04/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA COMMUNE NGAOUNDAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	019/DM/CAFAN/SG/24 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°019/DM/CAFAN/SG/24 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 25/03/2024 PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 DU 05/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.LOT 1 : RÉHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 907/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSEN° 907/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2024 DU 01 AVRIL 2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LA RIVIERE MUNGO, ROUTE REGIONALE INTER N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT BIP MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 0000006/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0000006/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REAHABILITATION DE QUATORZE (14) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NTOUESSONG 6, NTOUESSONG 8, ONGANDI, NKOLFOULOU II (ENIET), EBOGO I (RADIO BONNE NOUVELLE), ECOLE PUBLIQUE D'OBOA, ESSONG-MINTSANG CENTRE, ECOLE PUBLIQUE DE NGALI II, ABONDO (MVELANGO), ABONDO(MARCHE), NKOMETOU I (CHEFFERIE), CSI EBANG I, ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I, CHEFFERIE D'AKAK I ET LA REHABILITATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CSI DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference ADDITIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL(OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 06/AONO/MINEFOP/C.16/CDPM-MGO/2024 DU 10 JUIN 2024POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DES ATELIERS DE LA SAR/SM DE MBANGA,DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference ADDITIFN°03 Lire Titre/objet ADDITIFN°03 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 08/AONO/MINAS/C.16/CDPM-MGO/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NJOMBÉ-PENJA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference 009/AONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGRNCE N°009/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 05/07/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES LA SAR/SM D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA COMMUNE D' OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DUNTEM, REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 03-06-2024
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

32	<p>Reference 01DC/PU/CUE/CIPM/2024 DU18/06/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01DC/PU/CUE/CIPM/2024_DU18/06/2024 RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU BOIS COMMUNAL AUTOUR DU LAC MUNICIPAL D'EBLOWA, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 15-07-2024</p>
-----------	---

33	<p>Reference 005/AONO/C- NDOM/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C- NDOM/CIPM/2024 DU 24 JUIN 2024 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A NDOM CENTRE (LOT 1), LA TRANSFORMATION D'UN FORAGE EN MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE À YOP YOP (LOT 2) ET L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FORAGE PASTORAL AU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE NDOM (LOT 3)DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 15-07-2024</p>
-----------	---

34	<p>Reference 0152/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 0152/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 13 JUIN 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2024 DU 01 AVRIL 2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LA RIVIERE MUNGO, ROUTE REGIONALE INTER N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT BIP MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE,</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

35	<p>Reference 001 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION RESTREINTE N°007/DC/PADESCE/UCP/CG/CSPM/24 DU 30 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE LA MISE EN PLACE ET LA GESTION D'UN NUMERO VERT ET D'UN CENTRE D'APPEL EN APPUI AU MECANISME DE GESTION DU PADESCE.ADDITIF N°001</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

36	<p>Reference 001/DC/CCIMA/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE DOUZE (12) CHAPITEAUX PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 17-07-2024</p>
-----------	---

37	<p>Reference 010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEN° 010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MOBILIER (FAUTEUILS DIRECTEUR ET CHAISES DE RÉCEPTION, ARMOIRES DE RANGEMENT) POUR LES SERVICES CENTRAUX.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	00117/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00117/C/MINHDU DU 20 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE PAR GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02433-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIE POUAMA-NGAMBE ET L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES MENANT AU LIEU DES CEREMONIES RELATIF AUX OBSEQUES DE MONSIEUR DAVID ETO'O
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	015/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 20/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 015/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 20/06/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC DE 6 CHAMBRES A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-07-2024

40	Reference	007bis/AONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE POUR UN CAMP DE LOGEMENT D'ASTREITE A OLAMZE VILLE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-07-2024

41	Reference	09/ONIT/MINDDEVEL/BU/MC/MCITB/2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO N° 09/ ONIT/MINDDEVEL/BU/MC/MCITB/2024 OF 21/06/ /2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A SCHOOL GARDEN AND V.I.P. TOILET AT G.S. MBONSO IN MBIAME COUNCIL, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: FEICOM BUDGET FOR THE FINANCIAL YEAR 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-07-2024

42	Reference	00078/AONR/CRCE/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00078/AONR/CRCE/CIPM/2024 DU 19/06/2024 RELATIF A L'INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES ET ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-07-2024

43	Reference	001bis/AONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUI Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGRNCE N°001BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE RURAL A ECOLE PUBLIQUE DE MEKO'OSSI II LOT2, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE D' OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DUNTEM, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference 016/AONO/SIC/CIPMPI/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/SIC/CIPMPI/2024 DU 24 JUIN 2024 PORTANT FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP CLIMATISES DIESEL 4X4 ET DE DEUX (02) VEHICULES BERLINES CLIMATISES ESSENCE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-07-2024
-----------	---

45	Reference 004bis /AONO/PU/RS/D-VNT/C-OLAMZE/SG/CIPM/2024 DU Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS /DAONO/PU/RS/D-VNT/C-OLAMZE/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE MEYO BIBOULOU-ADJAP ELON LONGEUE DE (3,5)KM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 05-07-2024
-----------	---

46	Reference 001b/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 12/06/2024 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 001B/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 12/06/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE POUR LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 16-07-2024
-----------	--

47	Reference 00000222/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°00000222/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 20.06.2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000123/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference 00226/D/MINH DU 20 JUIN 2024 Lire Titre/objet DECISION N°00226/D/MINH DU 20 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE PAR GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02433-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIE POUMA-NGAMBE ET L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES MENANT AU LIEU DES CEREMONIES RELATIF AUX OBSEQUES DE MONSIEUR DAVID ETO'O. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2024 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference 0000518/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire Titre/objet DECISION N° 0000518/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINADER/CIPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	006/AONO/C-NDOM/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NDOM/CIPM/2024 DU 24/06/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUKAROU A L'ETANG PISCICOLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-07-2024

51	Reference	00116/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00116/C/MINHDU DU 19 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°00076/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN, DE L'EDITION 2024, DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT DANS LA VILLE D'EBOWA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BF MINHDU - EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

52	Reference	000001/ASMI/SONAMINES/DG Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/SONAMINES/DG DU 24 JUIN 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE D'AFFINAGE D'OR AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-07-2024

53	Reference	002/ASMI/FEICOM/DG/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM/DG/2024 DU 25/06/2024 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-07-2024

54	Reference	00115/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00115/C/MINHDU DU 19 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00074/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT SUR L'HYGIENE, SALUBRITE PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN (PHASE I) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference 0000005/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0000005/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE D'ESSONG – MINTSANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

56	Reference 000068/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N 000068/CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, EN PROCÉDURE D'URGENCE, EXERCICE 2024.. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference 06/ONIT/WBC/ITB/2024 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N° 06/ONIT/WBC/ITB/2024 OF 20/06/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF CTG WIDIKUM R+1 (PHASE 1) IN WIDIKUM SUB DIVISION, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB 2024 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 11-07-2024
-----------	--

58	Reference 07/ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/ WBCITB/2024 Lire Titre/objet TENDER FILE N° 07/ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/ WBCITB/2024 OF 20/06/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF MINI HYDRO PLANT IN MENKA (PHASE II), WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION IN MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION FUNDING: BIP 2024 MINEE IMPUTATION: Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 11-07-2024
-----------	--

59	Reference n/a Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2024 DU 14 FÉVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES (02 VÉHICULES 4X4 STATION WAGON ET 02 VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) ET UNE (01) MOTOCYCLETTE AU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) EN 4 LOTS DISTINCT PAYS/NOM DU PROJET : PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE GESTION DU PROJET NUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA N°69870-CM Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference	ADDITIF N°02 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°02 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 07/DC/MINEFOP/C.16/CDPM-MGO/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DU CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE NKONGSAMBA, DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N°0145/D/MINTP/SG/CPR FC/SPM/EE2/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSÉ SUIVANT LA MÉTHODE DE SÉLECTION FONDÉE SUR LA « QUALIFICATION DU CONSULTANT » ET DE LA DP-SIMPLIFIÉE N°01/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2024 DU 28 FÉVRIER 2024 FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE / CRÉDIT IDA 73520 CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision n° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 0000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu le rapport d'analyse des manifestations d'intérêt du 09 février 2024 ;

Vu la Demande de Propositions N° 001/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2024 du 28 février 2024 pour la conduite de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement des routes d'accès régionales et communales du Projet pour l'Amélioration, la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri ;

Vu le PV de négociations conclu avec le Groupement Dream Solution Sarl / Rainbow Environment Consult Sarl du 09 avril 2024 ;

Vu le Procès-Verbal du 08 mai 2024 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le projet de contrat ;

Vu La lettre n°0118/L/MINMAP/CCCM-SPI/2024 du 04 juin 2024 du Président de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles, émettant un avis favorable pour l'attribution du contrat au Groupement Dream Solution Sarl / Rainbow Environment Consult Sarl ;

DECIDE :

Article 1 : Le Consultant dont le nom suit est retenu pour la conduite de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement des routes d'accès régionales et communales du Projet pour l'Amélioration, la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri :

Soumissionnaire retenu					
Type d'intervention	Lieu d'exécution	Noms et Adresses du Consultant	Montant TTC Corrigé (FCFA)		Délais d'exécution (jours)
			En chiffre	En lettre	
Conduite de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement des routes d'accès régionales et communales du Projet pour l'Amélioration, la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri	Région de l'Extrême-Nord Cameroun	Groupement Dream Solution Sarl / Rainbow Environment Consult Sarl BP : 30137 Yaoundé Tel : +237 222 21 51 5 / 699 93 64 46 / 699 25 93 83 ; Email : rainbowenviro@yahoo.fr	234 326 250	Deux cent trente-quatre millions trois cent vingt-six mille deux cent cinquante	60 (soixante)
Soumissionnaires non retenus					
01	CODEV International		Soumissionnaire non mieux qualifié		
02	Complexe d'Etudes d'Ingénierie		Soumissionnaire non mieux qualifié		
03	Groupement AIC POGETTI SPA / INTEGC Maitrise d'œuvre		Soumissionnaire non mieux qualifié		
04	CHEMAS Consulting Group, LLC		Soumissionnaire non mieux qualifié		
05	Groupement CAERD / SOCREGE		Soumissionnaire non mieux qualifié		
06	Groupement CIMA International / ERE Développement SARL		Soumissionnaire non mieux qualifié		
07	Groupement KBB ASSOCIATES / Segamu14consults / Technology Consults Ltd		Soumissionnaire non mieux qualifié		
08	Groupement Asian Consulting Engineers Pvt. Ltd., Indian / Asian Consulting Enterprises Pte. Ltd., Singapour		Soumissionnaire non mieux qualifié		
09	ECI Environnement		Soumissionnaire non mieux qualifié		
10	Mark Brian Consult		Soumissionnaire non mieux qualifié		

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DE L'OCEAN

ADDITIF N°001/A/A0NO/CDPM/2024 DU 24 JUIN 2024 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDPM/2024 DU 24/05/ 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON D'ASTREINTE DU DELEGUE DEPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OCEAN « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan, au plus tard le 28 JUIN 2024 à 12 Heures précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CDPM/2024 DU 24 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON D'ASTREINTE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OCEAN</p> <p>(EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan, au plus tard le 09 JUILLET 2024 à 12 Heures précises et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 28 JUIN /2024 à 13 Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 09 JUILLET /2024 à 13 Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés.</p>

KRIBI le 24 Juin 2024

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°020/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 19 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°013 DU 20 MARS 2024, RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES DES SECTEURS IMPACTES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : IDA : N° 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentant comme suit :

NOM DES CONSULTANTS	NATIONALITE	Adresse	Rang
GROUPEMENT Mazars TAX AND LEGAL & PROWAY	Cameroun/ Tunisie	Mazars TAX and LEGA, Tel: +237 233 42 42 47/ 675291275; Email: Alphonse,DJINE@mazars.cm; PROWAY CONSULTING, Tel: Tél : (216) 71 875 400 - (216) 71 875 020 - (216) 71 875 051, mohamed.ammous@prowayg.com	1 ^{er}
GROUPEMENT ERIC VEVE ASSOCIES, MARPIJ, DBS	France/ Cameroun	Cabinet Eric Vève & Associés, Tel: + 33 6 73 79 36 93 Email: e.veve@avocats-porteurope.com; Development Business Service, Tel: +237 699 801 020 / +237 680 180 563	2 ^{ème}

NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants » (SQC) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 51, point 7.11 du Nouveau Règlement).

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°032/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MOBILIER (FAUTEUILS DIRECTEUR ET CHAISES DE RÉCEPTION, ARMOIRES DE RANGEMENT) POUR LES SERVICES CENTRAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°000116/CAB/MINMAP/ du 15 mars 2024 portant désignation de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0148/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 13 mai 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu l'avis de consultation pour la Demande de Cotation N°00002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 avril 2024 relative à l'acquisition du mobilier (fauteuils directeur et chaises de réception, armoires de rangement) pour les Services Centraux.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotationsuivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°00002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 avril 2024	ACQUISITION DU MOBILIER (FAUTEUILS DIRECTEUR ET CHAISES DE RECEPTION, ARMOIRES DE RANGEMENT) POUR LES SERVICES CENTRAUX	NETTIM SARL	9 182 250 FCFA	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE MAYO-DARLE

ADDITIF N° 01/A/MO/CIPM/CMDLE/2024 PORTANT REPORT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 007/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FAISANT SUITE À LA CONSTATATION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRÈS DE LA COMMUNE DE MAYO DARLÉ ENTRAINANT D'INDISPONIBILITÉ DE CERTAINS DE SES MEMBRES, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO DARLÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, REPORTE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT DU DAO SUS ÉVOQUÉ. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BIP, RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), au plus tard le 27 Mai 2024 à 09 HEURES précises et devra porter la mention suivante :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), au plus tard le 09 Juillet 2024 à 09 HEURES précises et devra porter la mention suivante :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Mayo-Darlé le 27 Mai 2024 à 10 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Darlé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Mayo-Darlé le 09 Juillet 2024 à 10 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Darlé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge</p>

MAYO-DARLE le 18 Juin 2024

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

CONSEIL REGIONAL DU SUD

ADDITIF N°005APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012 /AONO/CRS/CIPM/2024 DU 24/05/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE EN TERRE : EBOLOWA – BIWONG BANE (22,900 KM), DANS LA RÉGION DU SUD. OBJET :INCOHERENCE ENTRE LE BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES ET LE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, ET LE CHANGEMENT DES DATES DE REMISE ET DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (de tous les lots postulés) (volume 1),
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (de tous les lots postulés) (Volume 2),
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (de tous les lots postulés) (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention ci-dessous de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique (autre que la blanche).

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Conseil Régional, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, au deuxième étage, **au plus tard le 26/06/2024 à 14 heures** précises, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CRS/CIPM/2024 du24/05/2024, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route en terre : EBOLOWA – BIWONG BANE (22,900 km), dans la Région du Sud. Financement : BIP crédits transférés, BUDGET DU MINTP, Exercices 2024

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

1 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Conseil Régional, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, au deuxième étage, **au plus tard le 28/06/2024 à 14 heures** précises, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres **aura lieu le 26/06/2024 à 15 heures** par la CIPM du Conseil Régional du Sud, siégeant à la salle de conférence du Conseil Régional du Sud.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- Étape 1: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- Étape 2: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- Étape 3: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura **lieu le 28/06/2024 à 15 heures** par la CIPM du Conseil Régional du Sud, siégeant à la salle de conférence du Conseil Régional du Sud.

EBOLOWA le 25 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

MVE ELEMVA Emmanuel

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N° 03/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 25/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT : DC N° 02/DC/MO/CIPM/CNDAL/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N° 01202- 24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11 MARS 2024: LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE LA VILLE DE NGAOUNDAL LOT 2 : OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GALA-GALA (INTER N6)-KOUNTA SUR UNE DISTANCE DE (09 KM).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maitre d'Ouvrage)**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 03/DM/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 25 avril 2024, les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettre-commandes relatives au dossier de consultation susmentionné pour les montants et les délais suivants:

N°	REFERENCE ET OBJET DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
01	REHABILITATION DE LA VOIRIE DE LA VILLE DE NGAOUNDAL (LOT 1)	ETS ROMECAM	49 999 951 F CFA TTC	120 Jours
02	OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GALA-GALA (INTER N6)-KOUNTA SUR UNE DISTANCE DE (09 KM) (LOT 2)	ETS SAWA MBENGUE	23 000 000 F CFA TTC	120 Jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription aux projets de la lettre-commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

NGAOUNDAL le 25 Avril 2024

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/APN/2024 DU 18 AVRIL 2024 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE (ERP) A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN).FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :
 Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, les résultats de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférents à l'Appel à Manifestation d'Intérêt se présentent comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des dossiers administratifs	Résultat de l'analyse des offres techniques Note requise 80 points/100	Observations
01	ICCSOFT SA BP 5937 Yaoundé Tel. +237 242 01 63 05/697 95 95 50	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 99 points/100	<u>Rang : 1^{er}</u> <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
02	AFREETECH BP 35107 Yaoundé Tél. +237 242 68 56 77/673 80 81 48	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 92,5 points/100	<u>Rang : 2^{ème}</u> <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
03	Groupeement TENTEE/ARAB SOFT Yaoundé Tél. +237 692 56 30 86	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 91 points/100	<u>Rang : 3^{ème}</u> <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
04	INETUM CAMEROUN BP 4942 Douala Tél. +237 691 51 57 35/699 53 60 56	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 70,5 points/100	<i>Éliminé de la suite de procédure pour note technique inférieure à 80 points/100 requis</i>

Les Consultants qualifiés recevront une lettre d'invitation à soumissionner pour prendre part à la sélection d'un Cabinet en vue de la réalisation des prestations et ce, par Appel d'Offres National Restreint.
 Par ailleurs, les Consultants n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.
 Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00108/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE D'ESSONG – MINTSANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE**

VU la constitution ;

VU la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU la loi n° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

VU le décret N° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

VU l'arrêté N° 000198/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00001/C/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU La circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

VU la décision n°0028/2024/DM/C/SOA/SG du 18 Avril 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 du 23 Avril 2024 en procédure d'urgence pour l'électrification rurale d'Essong - Mintsang dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 20 Juin 2024 ;

VU les nécessités de service.

Décide :**Article 1^{er}** : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Soumissionnaire	Montant TTC (Francs CFA)	Délai d'exécution
ETS MARTEAU SERVICES SARL BP : 33192 – Yaoundé	48 743 583	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 24 Juin 2024

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°033/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024 PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Paires Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°000116/CAB/MINMAP/ du 15 mars 2024 portant désignation de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0148/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 13 mai 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu l'avis de consultation pour la Demande de Cotation N°00001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 avril 2024 relative à l'acquisition du matériel informatique pour les Services Centraux.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotationsuivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°00001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 avril 2024	ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX	INTEK SARL	6 999 975 FCFA	60 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00109/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REAHABILITATION DE QUATORZE (14) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NTOUESSONG 6, NTOUESSONG 8, ONGANDI, NKOLFOULOU II (ENIET), EBOGO I (RADIO BONNE NOUVELLE), ECOLE PUBLIQUE D'OBOA, ESSONG-MINTSANG CENTRE, ECOLE PUBLIQUE DE NGALI II, ABONDO (MVELANGO), ABONDO(MARCHE), NKOMETOU I (CHEFFERIE), CSI EBANG I, ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I, CHEFFERIE D'AKAK I ET LA REHABILITATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CSI DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE**

VU la constitution ;

VU la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU la loi n° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

VU le décret N° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

VU l'arrêté N° 000198/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00001/C/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU La circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

VU la décision n°0028/2024/DM/C/SOA/SG du 18 Avril 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 du 23 Avril 2024 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de quatorze (14) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de Ntouessong 6, Ntouessong 8, Ongandi, Nkolfoulou (Eniet), Ebogo I (Radio Bonne Nouvelle), Ecole Publique D'oboa, Essong-Mintsang Centre, Ecole Publique De Ngali li, Abondo (Mvelango), Abondo (Marché), Nkometou I (Chefferie), CSI Ebang I, Ecole Publique D'akak I, Chefferie D'akak I et la réhabilitation d'une mini adduction d'eau au CSI de Ting-Melen dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU le procès-verbal N°007/PV/CIPM/C-SOA de la CIPM du 31 Mai 2024 relatif à l'ouverture des offres administratives, techniques et financières ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 alinéa 1(a) du Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 du 23 Avril 2024, pour absence d'offre enregistrée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 24 Juin 2024

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

ADDITIF N°01/A/CAD3/M/SG/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **28 juin 2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 POUR LES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **03 juillet 2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 POUR LES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

- L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 28 juin 2024 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

10.2- La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

10.3- Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

Lire plutot

- L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 03 juillet 2024 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

10.2- La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

10.3- Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

DOUALA le 24 Juin 2024

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES N° N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, EN PROCÉDURE D'URGENCE, EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 24 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

PRÉFECTURE DU MOUNGO

ADDITIF N°04 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO/MINTP/C.16/CDPM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET LA REALISATION DES SERVICES DE GESTION OUEST,DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST:LOT 1:BEKOKO-NKONGSAMBA-PONT DU NKAM(180 KM).FINANCEMENT:MINTP 2024, DÉLÉGATION PONCTUELLE ?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT?

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le 28 JUIN 2024 à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/MINTP/C.16/CDPM/2024 du 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET LA REALISATION DES SERVICES DE GESTION OUEST,DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST:LOT 1:BEKOKO-NKONGSAMBA-PONT DU NKAM(180 km).
Financement:MINTP 2024, Délégation Ponctuelle
?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT?**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **03 JUIL 2024 à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/MINTP/C.16/CDPM/2024 du 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET LA REALISATION DES SERVICES DE GESTION OUEST,DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST:LOT 1:BEKOKO-NKONGSAMBA-PONT DU NKAM(180 km).
Financement:MINTP 2024, Délégation Ponctuelle
?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT?**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le.. **28 JUIN 2024 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de Nkongsamba, sis à la Préfecture du Moungo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le.. **03 JUIL 2024 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de Nkongsamba, sis à la Préfecture du Moungo.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

NKONGSAMBA le 24 Juin 2024

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 24 JUIN 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE
D'EDEA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 08 051 5114181 525619 282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Préfet de la Sanaga-Maritime** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **Réhabilitation de la Prison Principale d'Edéa**.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis comme suit :

A- Enceinte de la Prison

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation sous murs réhabilités ;
- Elévation ;
- Charpente et couverture ;

B- Forage

- Prospection géophysique ;
- Foration et équipement ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyses physicochimiques et essai de pompage ;
- Superstructure et installation de la pompe ;
- Formation du Comité de Gestion et mise en service ;

C- Mirador

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **cinquante-trois millions (53 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais non exclu de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024. Imputation : **58 08 051 5114181 525619 282.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis dans les Services de la **Préfecture d'Edéa** (Secrétariat Particulier du Préfet) sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000 FCA)** versée à la Recette des finances d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre décharge dans les Services du **Préfet de la Sanaga-Maritime** (Secrétariat Particulier du Préfet) au plus tard le **19 juillet 2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 24 JUIN 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE D'EDEA

Financement : BIP 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **1 060 000 FCFA** (Un million soixante mille) établi par un organisme bancaire agréé par le Ministère des Finances, et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés à l'Autorité Contractante. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture aura lieu le **19 juillet 2024 à 13 heures**, heure locale, dans les services de la Préfecture d'EDEA par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics y relative siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative;
2. Pièce administrative non conforme (ou absence) et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des années antérieures.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références de l'entreprise

L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) oui/non

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non

Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnementales) oui/non

La capacité financière oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire particulier du préfet de la Sanaga-Maritime.

EDEA le 24 Juin 2024

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N° 02/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 22/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT : DC N° 01/DC/MO/CIPM/CNDAL/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N° 01105- 24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/BAM DU 07 MARS 2024 : LOT I : CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBARNANG SUR L'AXE MBILO (LYCÉE BILINGUE)-MABOR LOT II : CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK 3+500 SUR LA RIVIERE MAYO-KOKA SUR L'AXE BOULAMA-MASSIM COOPERATIVE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maitre d'Ouvrage)**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° **02/DM/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 22 avril 2024**, les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettre-commandes relatives au dossier de consultation susmentionné pour les montants et les délais suivants:

N°	REFERENCE ET OBJET DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
01	CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBARNANG . SUR L'AXE MBILO (Lycée Bilingue)-MABOR (LOT 1)	ETS ROMECAM	34 798 500 F CFA TTC	120 Jours
02	CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK 3+500 SUR LA RIVIERE MAYO-KOKA SUR L'AXE BOULAMA-MASSIM COOPERATIVE (LOT 2)	ETS SAWA MBENGUE	19 705 500 F CFA TTC	120 Jours

Ladite entreprise est invitée à se. présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription aux projets de la lettre-commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUNDAL le 22 Avril 2024

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUEN° 011/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°00001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL
INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°00001/DC/ MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 avril 2024	ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX	INTEK SARL Délai de livraison : soixante (60) jours Montant TTC: 6 999 975 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°_905/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/AR/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION NO02265-24 DU 08 MAI 2024 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA NATIONALE NO7, SECTION EDEA-KRIBI (146,34KM) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER), EXERCICES 2024 ET 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant autorisation N°02265-24 du 08 mai 2024, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien confortatif de la Nationale N°7, section Edéa-Kribi (146,34KM) dans les régions du Littoral et du Sud, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

Soumissionnaire Retenu							
Lot	Régions	BET	Tronçons	Montant en chiffre TTC (FCFA)	Montant en lettre TTC (FCFA)	Délai (mois)	Observation
Unique	Littoral Sud	PRISMA SARL BP : 15553 Yaoundé Tél : 693 04 00 56	Section de route Edéa-Kribi, (146,34KM).	229 949 775	Deux cent vingt-neuf millions neuf cent quarante-neuf mille sept cent soixante-quinze	Seize (16)	Offre la mieux disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	BEC LA ROUTIERE SARL	Note technique inférieure à 70/100 conformément au RPC (Page 8).
2	INTEGC	-Absence ou non-conformité après un délai de 72 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ; - Non-conformité après un délai de 72 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif (Page 6).

Le Directeur Général du bureau d'études techniques est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché et la Notification de sa Décision d'Attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CCIMA/CIPM/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221000-222101

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de l'Institution Consulaire, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun, envisage de procéder à l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte de son Cabinet.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation consistent en la fourniture du mobilier de bureau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **XAF 17 000 000 (dix-sept millions)** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2024 et imputé aux lignes 221000-222101 et 222800.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais disposant des qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **XAF 25 000 (vingt-cinq mille)** pour frais d'achat de dossier au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics « CAS-ARMP » n° 33 59 88, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 – fax : 233 42 55 96 au plus tard, le 18 JUILLET 2024 à **12 heures** précises et devra porter la mention :

L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CCIMA/CIPM/2024 DU 24 JUN 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et dont le montant est fixé à XAF **340 000 (trois cent quarante mille) Francs**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant l'immeuble Siège de la CCIMA le 18 JUILLET 2024 dès **13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation ;
- absence de prospectus ou de photos ou d'image du matériel à livrer ;
- note technique inférieure à 16 OUI/19 des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur dix-neuf (19) sous-critères contenus dans le Règlement Particulier de la Consultation, un sous-critère comptant double point. Les critères sont résumés dans le tableau ci-après :

N°	CRITÈRES	BINAIRE	
		Oui	Non
1	Présentation de l'offre	Oui	Non
2	Références du fournisseur dans des prestations similaires	Oui	Non
3	Chiffre d'affaires obtenu au cours des deux (2) derniers exercices ? 15 millions	Oui	Non
4	Garanties offertes (6 mois minimum)	Oui	Non
5	Période de garantie	Oui	Non
6	Personnel affecté à cette mission	Oui	Non

7	Spécifications techniques	Oui	Non
8	Délai de livraison	Oui	Non
9	Preuves d'acceptations des conditions du marché.	Oui	Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir une note au moins égale à 75 % des critères dits essentiels.

11. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

13. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la CCIMA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm, dès publication du présent avis.

DOUALA le 24 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 3275/CW/DG/DAJM/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE A LA CAMWATER EN 04 LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL**Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques**

Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation

Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise

Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;

Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;

Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;

Considérant L'Avis de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 03/06/2024.

DECIDE :**Article 1 :**

Les sociétés ci-après citées ont été désignées adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres sus-mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Période d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot N°1	NANAH ET FILS	74 378 759 FCFA TTC	Quatre-vingt dix (90) jours
	Lot N°2	NANAH ET FILS	74 378 759 FCFA TTC	Quatre-vingt dix (90) jours
	Lot N°3	MANACH CONSULTING	72 194 457 FCFA TTC	Quatre-vingt dix (90) jours
	Lot N°4	MANACH CONSULTING	72 194 457 FCFA TTC	Quatre-vingt dix (90) jours

Article 2 : La présente Décision sera signée, enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 14 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION EN PEINTURE EXTERIEURE DES BATIMENTS ET INTERIEURE DE LA GUERITE Y COMPRIS CLOTURE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA), Maître d'Ouvrage, consulte des entreprises en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation en peinture extérieure des bâtiments et intérieure de la guérite y compris clôture de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert porte sur les travaux ci-après :

Travaux préparatoires

Menuiseries bois, métallique et toiture

Carrelage

Peinture

Plomberie

3. Cout Prévisionnel

Le coût total toutes taxes comprises des travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert est de F CFA 35 000 000 (trente-cinq millions) francs, BTP et aménagements divers.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit camerounais disposant des capacités techniques et financières par le Dossier d'Appel d'Offre.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le budget de la CCIMA, exercice 2024 imputé sur la ligne 221000.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège au Cabinet du Président de la CCIMA, contre le versement une somme non remboursable de **FCFA 50 000** (cinquante mille) payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS – ARMP), Numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 – fax : 233 42 55 96 au plus tard, le 29 JUILLET 2024 à 12 heures précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION EN PEINTURE EXTÉRIEURE DES BÂTIMENTS ET INTÉRIEURE DE LA GUÉRITE Y COMPRIS CLÔTURE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux ne saurait excéder trois (3) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque entreprise doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé le MINFI et dont le montant est fixé à **XAF 700 000 (sept cent mille) Francs**.

La liste des établissements bancaires et organismes financiers agréés figure dans la pièce n° 11 du présent Appel d'Offres National Ouvert.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres des Entreprises.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des conférences de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat par la Commission Interne de Passation des Marchés le 29 JUILLET 2024 dès **13 heures**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

Article 15 : Critères éliminatoires

15.1 : Pièces administratives :

- fausses déclarations et/ou pièces falsifiées ;
- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP ;
- absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives exigées après 48 h ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

15.2 : Offre technique :

- note technique inférieure à 6 OUI sur 7 des critères essentiels ;
- non-conformité de l'une des pièces techniques ;
- absence du CCAP paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière page ;
- absence du CCTP paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière page.

15.3 : Offre financière :

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'un sous-détail d'un prix unitaire pourtant quantifié dans le DQE.

Article 16 : Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur sept (7) critères ci-dessous définis :

CRITERES	Oui	Non
Expériences du personnel d'encadrement et disponibilité	Oui	Non
Capacité financière exigée du soumissionnaire.	Oui	Non
Références et expériences du soumissionnaire dans des travaux similaires	Oui	Non
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui	Non
Compréhension méthodologique et planning des travaux	Oui	Non
Plan QHSE	Oui	Non
Visite de site	Oui	Non
Total	Oui	Non

NB : le critère « expériences du personnel d'encadrement et disponibilité » compte trois fois « OUI » c'est-à-dire « 3 OUI ».

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir une note au moins égale à 75 % des critères dits essentiels.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise dont l'offre a été reconnue conforme à la consistance des travaux et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Conseiller Technique du Président de la CCIMA en ce qui concerne toute documentation administrative, et au Comptable-Matières en ce qui concerne les travaux à exécuter, à l'immeuble siège à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

DOUALA le 24 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°000000221/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 20.06.2024 POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N° 2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°000000123/AONO/CAA/CIPM/2024 du 22 Avril 2024 relatif à la fourniture et l'installation du matériel de reprographie à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er}: La Société **INTEK SARL, B.P : 1045, Rue de Narvick, Yaoundé Tel : (237) 6 79 51 63 34**, a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000000123/AONO/CAA/CIPM/2024 du 22 Avril 2024 relatif à la fourniture et l'installation du matériel de reprographie à la Caisse Autonome d'Amortissement, pour un montant de **Treize millions cinq cent un mille quatre cent quatre-vingt-cinq (13 501 485) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de deux (02) mois.**

Article 2 : Le Directeur Général de la société **INTEK SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOAH NDONGO Adolphe

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 0150 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/AR/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02265-24 DU MAI 2024, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA NATIONALE NO7, SECTION EDEA-KRIBI (146,34KM), DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER), EXERCICES 2024 ET 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
 Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;
 Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
 Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu Le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu Le décret N°2014/3863 du 21 novembre 2014 portant organisation de la maîtrise d'œuvre technique dans la réalisation des projets d'infrastructures ;
 Vu L'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
 l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
 Vu la Décision N°129/D/MINTP/CAB du 15 mai 2024 constatant la composition des Commissions internes et Spéciales de Passation des Marchés placées auprès du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu la Circulaire N°00000026 du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;
 Vu l'Autorisation de Gré à Gré N°02265-24 du 08 mai 2024 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;
 Vu le Dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N°02265-24 du 08 mai 2024, portant contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien confortatif de la Nationale N° 7, section Edéa-Kribi (146,34KM) dans les régions du Littoral et du Sud ;
 Vu Les offres des soumissionnaires ;
 Vu Le rapport du comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatif ;

DECIDE :

Article 1 :le Soumissionnaire dont le nom suitest retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien confortatif de la Nationale N°7, section Edéa-Kribi (146,34KM), dans les régions du Littoral et du Sud.

Soumissionnaire Retenu							
Lot	Régions	BET	Tronçons	Montant en chiffre TTC (FCFA)	Montant en lettre TTC (FCFA)	Délai (mois)	Observation
unique	Littoral Sud	PRISMA SARL BP : 15553 Yaoundé Tél : 693 04 00 56	Section de route Edéa-Kribi (146,34KM).	229 949 775	Deux cent vingt-neuf millions neuf cent quarante-neuf mille sept cent soixante quinze	Seize (16)	Offre conforme et la mieux disante

Article 2: le Directeur Général du Bureau d'Eudes Techniques est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N°00225/E/2/D/MINHDU DU 19 JUIN 2024 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00069/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DES CONCERTATIONS ELARGIES AVEC LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT URBAINS A/S DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RESTRUCTURATION/RENOVATION URBAINE (EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : BF/MINHDU – EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La constitution ;
- Vu** La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Vu** Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu** Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu** La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;
- Vu** La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu** Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00069/AONO/MINHDU/CIPM/2024 du 22 avril 2024 pour le recrutement d'un (01) prestataire en vue d'appuyer le Ministère de l'habitat et du développement Urbain dans l'organisation des concertations élargies avec les acteurs de développement urbains a/s de la mise en place d'un programme national de restructuration/rénovation urbaine (en procédure d'urgence). Financement : BF MINH DU - Exercice 2024;
- Vu** Le Procès-Verbal de la séance N°63 du 13 juin 2024 de la CIPM/MINH DU, proposant de déclarer infructueux le dossier d'appel d'offres ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le Dossier d'Appel d'Offres ci-dessous est déclaré infructueux:

DAO	Montants TTC (en F CFA)	Décision
N°00069/AONO/MINH DU/CIPM/2024 du 22 avril 2024 pour le recrutement d'un (01) prestataire en vue d'appuyer le Ministère de l'habitat et du développement Urbain dans l'organisation des concertations élargies avec les acteurs de développement urbains a/s de la mise en place d'un programme national de restructuration/rénovation urbaine.	20 000 000	Infructueux

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N° 01/C/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 10/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES L'APPELS D'OFFRE SUIVANTS: DAO N° 01/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LENA, DAO N° 02/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES ARTÈRES DE LA VILLE DE NGAOUNDAL ET CERTAINS VILLAGES (GOMMANA. BAMYANGA-MBORORO, KASSA-MBÉRÉ, DJOUNDÉ-TIGOH, MBARNANG-FOULBE, BELLA-FOUKOU) PAR 21 LAMPADAIRES SOLAIRES, DAO N°03/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À ÉNERGIE SOLAIRE À BÉTARA GONGO DAO N° 04/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2024 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA COMMUNE NGAOUNDAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maître d'Ouvrage)**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° **01/DM/CNDAL/SG/STADU/2024 DU 10 avril 2024**, les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettre-commandes relatives aux appels d'offre ouverts en procédure d'urgence susmentionnés pour les montants Et les délais suivants:

N°	REFERENCE ET OBJET DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
01	ELECTRIFICATION DES ARTERES DE LA VILLE DE NGAOUNDAL ET CERTAINS VILLAGES (GOMNAM, BAMYANGA-MBORORO, KASSA-MBERE, DJOUNDE-TIGOH, MBARNANG-FOULBE. BELLA-FOUKOU) PAR 21 LAMPADAIRES SOLAIRES	ETS SAWA MBENGUE	29 577 733 F TTC	120 Jours
02	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE A ENERGIE SOLAIRE A BETARA GONGO	ETS ROMECAM	19 583 480 F TTC	120 Jours
03	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEN	ETS ASKI	17 740 107 F TTC	120 Jours
04	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT (2 SALLES D'HOSPITALISATION ET UN BUREAU) DE SERVICE DE MEDECINE GENERALE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT	ETS CADET	23 382 825 F TTC	120 Jours
05	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE MISE EN OBSERVATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMGOYA	ETS WAJEMA	10 499 307 F TTC	120 Jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Mairie de Ngaoundal, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription aux projets de la lettre-commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUNDAL le 10 Avril 2024

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N°019/DM/CAFAN/SG/24 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 25/03/2024 PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 DU 05/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.LOT 1 : RÉHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Afanloum,**

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu La loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision N° 000359/CAB/MINMAP DU 15 JUIN 2022 portant désignation du président de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune d'Afanloum ;

Vu la Décision Municipale N°02/DM/CAFAN/SG/2024 du 18 Mars 2024 portant attribution de l'appel d'offres N°001/AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 DU 05/02/2024 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation et de construction de certains bâtiments dans la commune d'Afanloum, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre : Lot 1 :réhabilitation des blocs de salles de classes à l'école publique d'Afanloum attribué au **GROUPEMENT NEB INTERNATIONAL ET SYLON SARL** BP :574 Yaoundé , tel : 694 84 81 12 /676 17 44 09;

Vu l'ordre de service de n°004/OS/SG/CAFAN/2024 du 02 Avril 2024 prescrivant le Démarrage des travaux ;

Vu l'ordre de service de n°013/OS/SG/CAFAN/2024 du 29 Avril 2024 valant mise en demeure du au retard dans l'exécution des travaux ;

Vu l'ordre de service de n°015/OS/SG/CAFAN/2024 du 21Mai 2024 valant deuxième mise en demeure du au retard dans l'exécution des travaux ;

Vu le procès-verbal d'évaluation de l'ordre de service n°013/OS/SG/CAFAN/2024 du 29 Avril 2024 valant mise en demeure du au retard dans l'exécution des travaux ;

Vu le procès-verbal d'évaluation de l'ordre de service n°015/OS/SG/CAFAN/2024 du 21 Mai 2024 valant deuxième mise en demeure du au retard dans l'exécution des travaux ;

Vu le constat de carence du 18 juin 2024 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : la lettre commande N°001/LC/SG/CIPM-CAFAN/2024 du 25/03/2024 passée après appel d'offre national ouvert N°001/AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 du 05/02/2024 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation et de construction de certains bâtiments dans la commune d'afanloum, département de la mefou et afamba, région du centre :

Lot 1 : réhabilitation des blocs de salles de classes à l'école publique. Attribuée au **GROUPEMENTNEB**

INTERNATIONAL ET SYLON SARL ,

Est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour défaillance du cocontractant dans l'exécution des travaux.

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./.

AFANLOUM le 18 Juin 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 907/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 13 JUIN 2024
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
022/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2024 DU 01 AVRIL 2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LA RIVIERE MUNGO, ROUTE REGIONALE INTER
N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST.
FINANCEMENT BIP MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Appel d'Offres sus-mentionné est déclaré infructueux, les soumissionnaires ayant été éliminés pour les motifs ci-après :

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	EXECUTIVE DREAM	Absence de l'Attestation de non-exclusion des marchés Publics (ARMP) et l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) après un délai de 48 heures accordé par la Commission après l'ouverture des offres
2	GROUPEMENT ETIENNE ENTREPRISE BUNDES CONSTRUCTION AND ROAD ESTATE CO LTD	L'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) de l'entreprise BUNDES CONSTRUCTION AND ROAD ESTATE CO LTD est falsifiée après vérification du Code QR
3	GROUPEMENT DESTINY ENTREPRISE/ETS MBU	L'attestation de conformité fiscale de l'entreprise MBU est falsifiée après vérification du Code QR

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000006/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REAHABILITATION DE QUATORZE (14) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NTOUESSONG 6, NTOUESSONG 8, ONGANDI, NKOLFOULOU II (ENIET), EBOGO I (RADIO BONNE NOUVELLE), ECOLE PUBLIQUE D'OBOA, ESSONG-MINTSANG CENTRE, ECOLE PUBLIQUE DE NGALI II, ABONDO (MVELANGO), ABONDO(MARCHE), NKOMETOU I (CHEFFERIE), CSI EBANG I, ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I, CHEFFERIE D'AKAK I ET LA REHABILITATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CSI DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°00109/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 du 24/06/2024, l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 du 23 Avril 2024 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 alinéa 1(a) du Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, pour absence d'offre enregistrée.

SOA le 24 Juin 2024

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

PRÉFECTURE DU MOUNGO

ADDITIF N°01 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL(OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 06/AONO/MINEFOP/C.16/CDPM-MGO/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DES ATELIERS DE LA SAR/SM DE MBANGA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet du Moungo au plus tard le 28 JUIN 2024 à 12 heures précises heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/D-MGO/CDPM/2024 du 10 JUIN 2024, Pour les travaux de réhabilitation des toitures des ateliers de la SAR/SM DE MBANGA, dans l'Arrondissement de MBANGA, Département du Moungo, Région du Littoral.(EN PROCEDURE D'URGENCE). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet du Moungo au plus tard le 03 JUIL 2024 à 12 heures précises heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/D-MGO/CDPM/2024 du 10 JUIN 2024, Pour les travaux de réhabilitation des toitures des ateliers de la SAR/SM DE MBANGA, dans l'Arrondissement de MBANGA, Département du Moungo, Région du Littoral.(EN PROCEDURE D'URGENCE). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le 28 JUIN 2024 à 13 heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo dans la salle de conférences de la Préfecture de Nkongsamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le 03 JUIL 2024 à 13 heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo dans la salle de conférences de la Préfecture de Nkongsamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

NKONGSAMBA le 24 Juin 2024

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

PRÉFECTURE DU MOUNGO

ADDITIF N°03 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 08/AONO/MINAS/C.16/CDPM-MGO/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NJOMBÉ-PENJA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le 28 JUIN 2024 à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/MINAS/C.16/CDPM/2024 du 10/06/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINAS Exercice 2024 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le 03 JUIL 2024 à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/MINAS/C.16/CDPM/2024 du 10/06/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINAS Exercice 2024 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 28 JUIN 2024, à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de Nkongsamba, sis à la Préfecture du Moungo. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 03 JUIL 2024, à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de Nkongsamba, sis à la Préfecture du Moungo. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>

NKONGSAMBA le 24 Juin 2024

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE D'OLAMZE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGRNCE
N°009/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 05/07/2024 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A LA SAR/SM D'OLAMZE POUR LE
COMPTE DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA COMMUNE
D' OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DUNTEM, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 35 122 06 641836 464221 451

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à la SAR/SM d'Olamze pour le compte du Ministère de l'Emploi et de Formation Professionnelle dans la commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

les travaux préparatoires,

les terrassements,

les fondations,

la maçonnerie –élévation

la charpente –couverture,

la menuiserie métallique,

l'électricité,

la peinture

les VRD.,

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de 18 000 000 (dix-huit millions) FCFA:

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et à tout autre groupement d'entreprise de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Olamzedès publication du présent avis,

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Olamzedès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **35 000 (trente-cinq mille) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Olamze. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Olamzeau plus tard le **05/072024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 05/06/2024 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A LA SAR/SM D'OLAMZE POUR LE
COMPTE DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA COMMUNE D'
OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 360 000 (trois cent soixante mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le **05/07/2024 à 14 heures**, heure locale à la Commune de Olamze par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune désiégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100;
- offre financière incomplète ;

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Capacité financière de l'entreprise ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de Olamzedès publication du présent avis.

OLAMZE le 3 Juin 2024

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°01DC/PU/CUE/CIPM/2024 DU18/06/2024 RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU BOIS COMMUNAL AUTOUR
DU LAC MUNICIPAL D'EBOWA, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville d'Ebolowa, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante lance pour le compte de ladite Commune, un avis de consultation en procédure d'urgence relative à l'aménagement du bois communal autour du lac municipal d'Ebolowa, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations constituées en lot unique sont les suivantes :

- Curage des berges du lac municipal ;
- Renforcement des arbres autour du lac municipal.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations objet de la présente consultation est de 10 000 000 (Dix Millions) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, se fera en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues de la commande publique par l'ARMP et à jour par rapport aux administrations fiscales et à la CNPS, témoignant d'une expérience probante dans les projets d'équipement collectif sur financement public dans le territoire national

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Secrétariat du Maire de la ville, de la Communauté Urbaine d'Ebolowa

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Secrétariat du Maire de la ville, Tel : 6 93 54 05 30, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels devront être déposées au Cabinet du Maire de la ville d'Ebolowasis à l'entrée de la ville d'Ebolowa, **au plus tard le 15/07/2024 à 13 heures** précises, heure locale, et porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°01DC/PU/CUE/CIPM/2024 DU 18/06/2024**

**RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU BOIS COMMUNAL AUTOUR DU LAC MUNICIPAL D'EBOLOWA,
DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD »**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente demande de cotation est de deux (02) mois, soit 60 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances, soit un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) Partie I : Pièce Administrative ;
- b) Partie II : Documents techniques ;
- c) Partie III : Offre financière.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée (suivant modèle joint) ;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis de cotation ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de deux Cent mille (200 000) Francs CFA d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finance du Cameroun ;
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse (APS);
8. Une attestation de conformité fiscale timbrée
9. Registre de Commerce ;
10. une attestation d'immatriculation.

L'Offre Technique et Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de cotation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

NB : Joindre le support numérique de la Lettre-Commande remplie dans une clé USB.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 15/07 /2024 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de la Communauté Urbaine d'Ebolowa. Seuls les soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres

14. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative, il est accordé un délai de 48 h à compter de la date pour complément d'information;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Principaux critères de qualification

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme à la demande de cotation et enfin évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville,
Tel : 6 93 54 05 30

EBOLOWA le 18 Juin 2024

Le MAIRE

ZO'O EDJO'O David

COMMUNE DE NDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C- NDOM/CIPM/2024 DU 24 JUIN 2024 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A NDOM CENTRE (LOT 1), LA TRANSFORMATION D'UN FORAGE EN MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE À YOP YOP (LOT 2) ET L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FORAGE PASTORAL AU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE NDOM (LOT 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de NDOM, Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour la Construction d'une mini adduction d'eau a Ndom Centre (Lot 1), la Transformation d'un forage en mini adduction d'eau potable à YOP YOP (Lot 2) et achèvement de la construction du forage pastoral au centre zootechnique de Ndom (lot 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et Installation et replis du chantier
- Travaux de canalisation,
- Installation des bornes fontaines ;
- Foration
- Tubage
- Travaux de distribution et de stockage
- Mise en service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de **20 149 244** (vingt millions cent quarante-neuf mille deux cent quarante-quatre) francs CFA pour la **Construction d'une mini adduction d'eau a Ndom Centre** (LOT 1), De 12 500 000 (douze millions Cinq cent mille francs) pour la **Transformation d'un forage en mini adduction d'eau potable à YOP YOP LOT 2** et de **et de 6 953 916** (six millions neuf cent cinquante-trois mille neuf cent seize) pour l'**Achèvement de la construction du forage pastoral au centre zootechnique de Ndom lot 3**

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **TROIS (03)** lots ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Intitulé du projet	Lot	Montant en F CFA	Imputation
1	SANAGA-MARITIME	NDOM	Construction d'une mini adduction d'eau a Ndom Centre	Lot 1	20 149 244	-
2			Transformation d'un forage en mini adduction d'eau potable à YOP YOP	Lot 2	12 500 000	-
3			Achèvement de la construction du forage pastoral au centre zootechnique de Ndom	Lot 3	6 953 916	-
TOTAL					39 603 160	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau de la SIGAMP la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) 699 57 42 39 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) 695 528 270 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de NDOM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Bureau de la SIGAMP Ndom au plus tard le 15/07/2024 à **10 heures précises**, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C- NDOM/CIPM/2024 du 24 JUIN 2024

Lancé en Procédure d'Urgence

Pour la Construction d'une mini adduction d'eau a Ndom Centre (Lot 1), la Transformation d'un forage en mini adduction d'eau potable à YOP YOP (Lot 2), et l'Achèvement de la construction du forage pastoral au centre zootechnique de Ndom lot 3 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune de NDOM, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du **DAO**, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le Montant de 402 984,(Quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre) francs CFA pour la **Construction d'une mini adduction d'eau a Ndom Centre** (LOT 1), De 250 000 (deux cent cinquante mille) pour la **Transformation d'un forage en mini adduction d'eau potable à YOP YOP LOT 2 et 139 078 (cent trente-neuf mille soixante-dix-huit) pour l'Achèvement de la construction du forage pastoral au centre zootechnique de Ndom LOT 3** à l'Autorité Contractante et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un* temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/07/2024.à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie NDOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défailtantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant, remplissant entièrement les conditions administratives et satisfaisant pour l'essentiel la conformité aux spécifications techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) 699 57 42 39.

Corruption dans les marchés publics

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

NDOM le 24 Juin 2024

Le MAIRE

BATOUM René

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 0152/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2024 DU 01 AVRIL 2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LA RIVIERE MUNGO, ROUTE REGIONALE INTER N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT BIP MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu L'Arrêté N°0000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu La Décision n° 129/D/MINTP/CAB du 15 mai 2024 constatant la Commission des Commissions Interne et Spéciales de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des travaux Publics ;

Vu La lettre circulaire n° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 022/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2024 du 01 avril 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un pont et ses accès sur la rivière Mungo, Route Régionale Inter N8 – Mombo - Bajoh dans le Département du Kupe Manenguba, Région du Sud-Ouest.

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Vu Le compte rendu des travaux de la 28^{ème} session de la CIPM-TCRI/2024 du 14 mai 2024.

DÉCIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N° 022/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2024 du 01 avril 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un pont et ses accès sur la rivière Mungo, Route Régionale Inter N8 – Mombo - Bajoh dans le Département du Kupe Manenguba, Région du Sud-Ouest est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant satisfait aux conditions du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 2: Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

DEMANDE DE COTATION RESTREINTE N°007/DC/PADESCE/UCP/CG/CSPM/24 DU 30 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE LA MISE EN PLACE ET LA GESTION D'UN NUMERO VERT ET D'UN CENTRE D'APPEL EN APPUI AU MECANISME DE GESTION DU PADESCE.ADDITIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du PADESCE invite les soumissionnaires de la liste restreinte de la Demande de Cotations Restreinte N°007/DC/PADESCE/UCP/CG/CSPM/24 du 30 MAI 2024 à retirer le présent additif dès publication à l'Unité de Coordination du Projet.

Les dispositions de la Demande de Cotations suscitées sont modifiées au niveau de la Section II – Lettre de Demande de Cotations, ainsi qu'il suit :

N°	Au lieu de :	Lire :
	<p>3. Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 25 juin 2024 à 13 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention : « DEMANDE DE COTATION RESTREINTE N°007/DC/PADESCE/UCP/CG/CSPM/24 DU 30 MAI 2024 RELATIVE A LA MISE EN PLACE ET LA GESTION D'UN NUMERO VERT ET D'UN CENTRE D'APPEL EN APPUI AU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DU PADESCE »</p> <p>6. Les cotations seront ouvertes le 25 juin 2024 à 14 heures précises, heure locale, dans la salle de réunion du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PADESCE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent présent à l'ouverture.</p>	<p>3. Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 02 juillet 2024 à 13 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention : « DEMANDE DE COTATION RESTREINTE N°007/DC/PADESCE/UCP/CG/CSPM/24 DU 30 MAI 2024 RELATIVE A LA MISE EN PLACE ET LA GESTION D'UN NUMERO VERT ET D'UN CENTRE D'APPEL EN APPUI AU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DU PADESCE »</p> <p>6. Les cotations seront ouvertes le 02 juillet 2024 14 heures précises, heure locale, dans la salle de réunion du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PADESCE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent présent à l'ouverture.</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 25 Juin 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MBENOUN SOPHIE

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE DOUZE (12) CHAPITEAUX PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation de l'Institution Consulaire, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun, envisage de procéder à l'acquisition de douze (12) chapiteaux à travers une Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La participation à cette consultation est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fabrication ou la commercialisation de douze (12) chapiteaux décrit dans la présente demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **XAF 25 000 000 (vingt-cinq millions)** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2024 et imputé à la ligne 22 01 08.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais disposant des qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA Cabinet du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (Bureau du Conseiller Technique), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **XAF 25 000 (vingt-cinq mille)** pour frais d'achat de dossier au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics « CAS-ARMP » n° 33 59 88 , ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Cabinet du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (Bureau du Conseiller Technique), sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 – fax : 233 42 55 96 au plus tard, le 17 JUILLET 2024 à 12 heures précises et devra porter la mention :

L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2024 DU 24 JUIN 2024

RELATIVE A L'ACQUISITION DE DOUZE (12) CHAPITEAUX PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et dont le montant est fixé à XAF **500 000 (cinq cent mille) Francs**.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et la COBAC ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation.

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le 17 JUILLET 2024 dès **13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- non-conformité du matériel proposé ;
- absence de prospectus ou de photos ou d'image du matériel à livrer ;
- note technique inférieure à 16 OUI/19 des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur dix-neuf (19) sous-critères contenus dans le

Règlement Particulier de la Consultation, un sous-critère comptant double point. Les critères sont résumés dans le tableau ci-après :

N°	CRITÈRES	BINAIRE	
		Oui	Non
1	Présentation de l'offre	Oui	Non
2	Références du fournisseur dans des prestations similaires	Oui	Non
3	Chiffre d'affaires obtenu au cours des deux (2) derniers exercices ? 25 millions	Oui	Non
4	Garanties offertes (6 mois minimum)	Oui	Non
5	Période de garantie	Oui	Non
6	Personnel affecté à cette mission	Oui	Non
7	Spécifications techniques	Oui	Non
8	Délai de livraison	Oui	Non
9	Preuves d'acceptations des conditions du marché.	Oui	Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir une note au moins égale à 16OUI/20 des critères dits essentiels.

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

14. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au siège de la CCIMA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm**, dès publication du présent avis.

DOUALA le 24 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N° 010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 05 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MOBILIER (FAUTEUILS DIRECTEUR ET CHAISES DE RÉCEPTION, ARMOIRES DE RANGEMENT) POUR LES SERVICES CENTRAUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°00002/DC/ MINCOMMERCE/ CIPM/2024 DU 05 avril 2024	ACQUISITION DU MOBILIER (FAUTEUILS DIRECTEUR ET CHAISES DE RECEPTION, ARMOIRES DE RANGEMENT) POUR LES SERVICES CENTRAUX	NETTIM SARL Délai de livraison : quatre-vingt-dix (90) jours Montant TTC: 9 182 250 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00117/C/MINH DU 20 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02433-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIE POUAMA-NGAMBE ET L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES MENANT AU LIEU DES CEREMONIES RELATIF AUX OBSEQUES DE MONSIEUR DAVID ETO'O

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision N°00226/D/MINH DU du 20 Juin 2024, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation susmentionné :

DCE	Villes	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de consultation relatif au gré à gré N°00993-24/L/PRC/MINMAP/SG /DGMI/DMTR/EECA du 29 février 2024 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de certaines voiries structurantes dans la ville de Yaoundé	Ngambé	RAZEL CAMEROUN BP: 11306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06 / 222 22 07 08	114 940 576	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'AKOM II

AVIS DE CONSULTATION N° 015/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 20/06/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC DE 6 CHAMBRES A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akom II, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'Akom II, une demande de cotation POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC DE 6 CHAMBRES A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 5 000 000 (Cinq millions de FCFA)

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement de six chambres dans les délais,

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la Mairie d'Akom2

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la Mairie d'Akom2. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 15 000 F CFA (quinze mille francs CFA) payable à la recette municipale de la Mairie d'Akom II. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la Mairie d'Akom II au plus tard le 23/07/2024 à 10 heures, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 015/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 20/06/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC DE 6 CHAMBRES A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT »

NB : En plus du support physique, le support numérique (sur clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement présents dans le pli fermé.

NB: In addition to the physical medium, the digital medium (on USB key or CD) of the technical and financial offer must imperatively be in the closed fold.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à 100 000F CFA (cent mille francs CFA) et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 23/07/2024 à 11 heures, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la Mairie d'Akom II. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- L'absence d'un prix unitaire quantifié,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,

- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir

De la non-conformité du modèle de soumission

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins-disant

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie d'Akom II.

Additif à la demande de consultation :

Le Maire de la Commune d'Akom II se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de consultation.

AKOM II le 24 Juin 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

COMMUNE D'OLAMZE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE POUR UN CAMP DE LOGEMENT D'ASTREINTE A OLAMZE VILLE POUR
LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA
VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 15 104 04 641836 464221 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une clôture pour un camp de logement d'astreinte à Olamze Ville pour le compte du Ministère de l'Éducation de Base dans la Commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

les travaux préparatoires,

Les terrassements,

les fondations,

la maçonnerie –élévation

la menuiserie métallique,

l'électricité,

la peinture

les VRD.,

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de 70 000 000 (soixante-dix mille) francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et tout autre groupement d'entreprise de droit Camerounais

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Olamze dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de 90 000 (quatre-vingt-six mille) francs CFA versée à la Recette Municipale de Olamze. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Olamzeau plus tard **le 5 JUILLET 2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE POUR UN CAMP DE LOGEMENT D'ASTREITE A OLAMZE VILLE POUR LE
COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA
VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 1 400 000 (un million quatre cent mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 5 juillet 2024 à 11 heures**, heure locale à la Commune de Olamze par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Olamze siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100;
- offre financière incomplète ;
- utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Capacité financière de l'entreprise ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Le Marché est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de Olamzedès publication du présent avis

OLAMZE le 5 Juin 2024

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE MBIAME

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO N° 09/ ONIT/MINDDEVEL/BU/MC/MCITB/2024 OF 21/06/ /2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A SCHOOL GARDEN AND V.I.P. TOILET AT G.S. MBONSO IN MBIAME COUNCIL, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: FEICOM BUDGET FOR THE FINANCIAL YEAR 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the Funding Agreement No._____/CCF/FEICOM/DG/PNS/CAJ/2024 between FEICOM and MBIAME Council for the execution of the Public Investment Budget of the 2024 financial year, the Contracting Authority, the Mayor of Mbiame Council, hereby launches an Open National Invitation To Tender N° 09 / ONIT/MINDDEVEL/BU/MC/MCITB/2024 of 21/06/2024 for the construction of a school garden and V.I.P. toilet at G.S. MBONSO in MBIAME Council, Bui Division of the North West Region

2. Consistance des prestations

The works include the following:

- Preparatory works ;
- Supply and planting of different species of plants and fruits

- Earth works;

- Foundation ;

- Masonry elevation;

- Wire mesh works;
- Surface drainage

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 50,049,850 FCFA (fifty million forty-nine thousand eight hundred and fifty) FCFA, for the construction of a school garden and V.I.P. toilet at G.S. MBONSO in the MBIAME Council.

4. Allotissement

The works are divided into one lot

5. Participation et origine

Participation is opened under the same conditions to all Cameroonian Companies and business concerns that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general and who are not in a period of suspension by the authority in charge of public contracts.

6. Financement

The said works shall be financed by the Budget of FEICOM of 2024 as per the Funding Agreement No. _____/CCF/FEICOM/DG/PNS/CAJ/ 2024 signed between FEICOM and MBIAME Council.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the MBIAME Council, Contract Award Service as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the MBIAME Council Contract Award Service as soon as it is publishing against payment of the non-refundable sum of **75 000 (seventy-five thousand) CFA francs** payable at a Mbiame Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in **seven (07) copies** including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach the MBIAME Council, Contracts Award Service, not later than **09/07/2024 at 10 am**, and should carry the inscription:

<< OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO N° 09 /ONIT/MINDDEVEL/BU/MC/MCITB/2024 OF 21/06/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A SCHOOL GARDEN AND V.I.P. TOILET AT G.S. MBONSO IN MBIAME COUNCIL, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION>>

>>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **one hundred and twenty (120) days** and **this period includes periods of rain, all bad weather and various constraints and short** as from the date of notification of the contractor to start works.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond that respects the models of this tender file, issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance, (see list in document No. 12 of this tender file), of an amount **francs CFA 1,000,997 (one million nine hundred and ninety-seven)**, valid for thirty (30) days as from the date of validity of the offers. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **09/07/2024** at **11: 00AM** local time, in the conference hall of the Mbiame Council Contract Award Service, by the competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The evaluation of bids shall be carried out in three stages:

- 1st Stage: verification of the conformity of each administrative document;
- 2nd Stage: Evaluation technical bids;
- 3rd Stage: Analyses of Financial bids.

The criteria of evaluation shall be as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence or non-compliance of an administrative document;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of **75%** of essential criteria;

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed by honour of the bidder.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

The essential criteria are subject to minimums, the details of which are given in the Special Regulations for the Call for Tenders (RPAO).

15. Attribution

This evaluation will be done in a positive way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Mbiame Council Contract Award Service **Tel: 675 99 99 64 /671 92 54 41**

BAMENDA le 21 Juin 2024

Le MAYOR

BANBOYE William Sewong

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00078/AONR/CRCE/CIPM/2024 DU 19/06/2024 RELATIF A L'INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES ET
ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de promouvoir le tourisme dans la Région du Centre, le Président du Conseil Régional du Centre, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la réalisation d'un inventaire des sites touristiques et d'un état des lieux du patrimoine culturel de la Région du Centre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de soixante-quatorze millions neuf cent trois mille trois cent dix (74 903 310) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux bureaux d'études ayants été sélectionnées à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt n°00037/AMI/CRCE/SG/DIAR du 03 avril 2024.

	Bureaux d'études	Adresse
1	INGENIERIE CONSEIL	BP : 740 Yaoundé, Tél : 675 160 884
2	TIC SARL	BP : 0 Yaoundé, Tél : 675 16 08 84
3	ENGINEERING PROVIDER	BP : 20119 Yaoundé, Tél : 675 04 63 36
4	CABINET INGENIEURS ASSOCIES SARL	BP : 2719 Yaoundé, Tél : 674 58 43 48

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par les Ressources transférées, Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 et suivant, Imputation : 58 23 150 01 771101 464210 813.

6. Consultation du Dossier

1. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

2. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulter gratuitement aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures et de l'Aménagement Régional, au rez-de-chaussée du bâtiment principal du Conseil Régional du Centre, porte 002 dès publication du présent avis dans le journal des marchés (JDM).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures et de l'Aménagement Régional, au rez-de-chaussée du bâtiment principal du Conseil Régional du Centre, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures et de l'Aménagement Régional, au rez-de-chaussée du bâtiment principal du Conseil Régional du Centre, porte 002, au plus tard le 23/07/2024 à 13 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°_00078/AONR/CRCE/CIPM/2024 DU 19/06/2024 RELATIF A L'INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES ET ETAT
DES LIEUX DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA REGION DU CENTRE**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de huit (08) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un million quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-six (1 498 066) francs CFA pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les offres seront placées dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres techniques, distincte de celle contenant l'offre financière. En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Les dossiers administratifs et les offres techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre, dans la Salle de réunion, Porte 221, 2ème étage du Conseil Régional du Centre, le 23/07/2024 à 14 heures, en présence de chaque soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de son offre.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de la première étape seront invités à l'ouverture des offres financières.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres.

Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

Note technique (strictement inférieure)

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

Les références du soumissionnaire dans la réalisation de prestations analogues sur les cinq dernières années ;

La compréhension des TDR ;

Le descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés ;

Les moyens techniques et matériels ;

La qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, à la porte 002 (Division des Infrastructures et de l'Aménagement Régional) ou au 2ème étage, porte 219, Sous-Direction du Budget et des Marchés.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE D'OLAMZE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGRNCE
N°001BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE RURAL A ECOLE PUBLIQUE DE
MEKO'OSSI II LOT2, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE
D' OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DUNTEM, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 151020164 1836 464211 426

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe type rural à l, Ecole publique de Meko'ossill LOT2 pour le compte du Ministère de l'Education de base dans la commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud tel que définit ci-dessous :

LOT N°	Financement	Autorisation de Dépense	Imputation Budgétaire	Désignation	Montant (FCFA)
2		IZ00344	58 151020164 1836 464211 426	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MEKO'OSSI II	18 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

les travaux préparatoires,

lesterrassements,

les fondations,

la maçonnerie –élévation

la charpente –couverture,

la menuiserie métallique,

l'électricité,

la peinture

les VRD.,

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises par lot de 18 000 000 (dix-huit millions) FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et à tout autre groupement d'entreprise de droit Camerounais.

NB : Un candidat peut être attributaire de 02 (deux) lots au plus.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Olamzedès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **25 000 (VINGT CINQ mille)** francs CFA versée à la Recette Municipale de Olamze. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Olamzeau **plus tard le 5 JUILLET 2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE RURAL A L' ECOLE PUBLIQUE DE MEKO'OSSI II LOT2,
POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE DANS LA COMMUNE D' OLAMZE,
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 360 000 (trois cent soixante mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le **5 JUILLET à 11 heures**, heure locale à la Commune de Olamzepar la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Olamzesiégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100;
- offre financière incomplète ;
- utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Capacité financière de l'entreprise ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

11. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de Olamze dès publication du présent avis.

OLAMZE le 5 Juin 2024

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/SIC/CIPMPI/2024 DU 24 JUIN 2024 PORTANT FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP CLIMATISES DIESEL 4X4 ET DE DEUX (02) VEHICULES BERLINES CLIMATISES ESSENCE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis a pour objet la fourniture de Trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 et de deux (02) véhicules berlines climatisés essence à la Société Immobilière du Cameroun pour le compte de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Avis d'Appel d'Offres est passée pour le compte de l'exercice 2024 et concerne la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), de trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 et de deux (02) véhicules berlines climatisés essence.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en deux lots et concernent la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), du matériel roulant, constituées de trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 et de deux (02) véhicules berlines climatisés essence.

3. Cout Prévisionnel

La fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) de trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 et de deux (02) véhicules berlines climatisés essence objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget de la SIC, **exercice 2024 compte n°24 32 10 00**. Le coût prévisionnel du Marché est Toutes taxes comprises de FCFA deux cent millions (200 000 000), soit :

Lot 1 : cent quarante-huit millions (148 000 000) FCFA ;

Lot 2 : cinquante-deux millions (52 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont réparties en deux (02) lots comme suit :

Lot N°1 : trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 ;

Lot N°2 : deux (02) véhicules berlines climatisés essence.

NB : Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises Camerounaises exerçant dans le domaine.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en deux lots et concernent la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), du matériel roulant, constituées de trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 et de deux (02) véhicules berlines climatisés essence.

erte aux entreprises Camerounaises exerçant dans le domaine.

6. Financement

La fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) de trois (03) véhicules pick-up climatisés diesel 4x4 et de deux (02) véhicules berlines climatisés essence objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget de la SIC, **exercice 2024 compte n°24 32 10 00**. Le coût prévisionnel du Marché est Toutes taxes comprises de FCFA deux cent millions (200 000 000), soit :

Lot 1 : cent quarante-huit millions (148 000 000) FCFA ;

Lot 2 : cinquante-deux millions (52 000 000) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) sise à la Direction Générale, 510 Avenue de l'indépendance en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome BP : 387 Yaoundé, téléphone : 2 22 23 01 59 – Fax : 2 22 22 51 19, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise à la Direction Générale, 510 Avenue de l'indépendance, en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome, B.P: 387 Yaoundé, Tél. 222 23 01 59, E-mail :info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au compte CAS ARMP BICÉC. Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sis à la Direction Générale, 510 Avenue de l'indépendance, en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome, B.P: 387 Yaoundé, Tél. 222 23 01 59, E-mail :info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le 18 Juillet 2024 à **13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/SIC/CIPM/2024 DU 24 JUIN 2024 PORTANT FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP CLIMATISES DIESEL 4x4 ET DE DEUX (02) VEHICULES BERLINES CLIMATISES ESSENCE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024 ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de remise des offres. La livraison de la fourniture se fera à Yaoundé, au siège de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

Le délai maximum de livraison prévu est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission correspondant à 2% du coût prévisionnel de chaque lot postulé, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, et établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste est ci-jointe et selon le modèle produit en annexe. Le montant du cautionnement provisoire par lot est réparti ainsi qu'il suit : Lot 1 : **(2 960 000) FCFA** et Lot 2 : **(1 040 000) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre devra contenir le prospectus et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page) défini dans le Règlement de la Consultation.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois délivrées par l'autorité émettrice.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation fera l'objet d'une mise en conformité dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, elle sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

L'unique phase concernera l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières. Elle aura lieu le 18 Juillet 2024 à 14 heures précises heure locale dans la salle des conférences de l'immeuble siège de la SIC. Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%) de oui, soit 59/74 oui lot n°1 ; soit 61/76 oui lot n°2 seront éligibles à l'analyse financière.

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

- absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- défaut d'au moins cinq (05) ans d'expérience avérée en matière des prestations similaires ;
- chiffre d'affaires inférieur à 500 millions de FCFA sur les trois derniers exercices ;
- pièce falsifiée, fausse déclaration ou pièce non authentique ;
- défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, des offres techniques et financières ;
- note technique inférieure à quatre-vingt pour cent (80%) de oui, soit 59/74 oui lot n°1 ; soit 61/76 oui lot n°2 ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- absence du certificat d'homologation par le Ministère des Transports ;
- absence de la caution de soumission ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures.

<u>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MAJEURES</u>	LOT N°1
	Pick-up 4x4
<u>Moteur</u>	
Carburant	Diesel
Nombre de cylindres	4
Cylindrée (cm3)	2300 à 2500
Puissance maxi (KW) à tr/mn	95/4000
Puissance maxi (ch.) à tr/mn	110/4000
Couple maxi Nm/ (tr/min)	200/3500
<u>Carrosserie</u>	
Silhouette	Pick-up double cabine
Nombre de portes	4 portes
<u>Transmission</u>	
Transmission	4x4 enclenchable manuellement
Boite de vitesse	Manuelle
<u>Poids/capacités</u>	
Poids total autorisé en charge (kg)	2900

Poids à vide (kg)	1700 à 2100
Charge utile (kg)	830
Nombre de places	5
Capacité réservoir carburant (L)	75/80
Poids tractable freiné (kg)	1500
<u>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MAJEURES</u>	LOT N°2
	Berline
Moteur	
Carburant	Essence
Nombre de cylindres	4
Cylindrée (cm3)	1462
Puissance maxi (ch) à tr/mn	105/6000
Couple maxi Nm/(tr/min)	138/4400
Alimentation	Injection Multipoint
Carrosserie	
Silhouette	Berline
Nombre de portes	4 portes
Transmission	
Boite de vitesse	Manuelle
Poids/capacités	1680
Poids à vide (kg)	1040
Poids total autorisé en charge (kg)	1480
Nombre de places	5
Capacité réservoir carburant (L)	43

XIII.2 - Critères d'évaluation (oui ou non) suivant les critères essentiels ci-dessous

Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après :

- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) oui/non;
- Garantie oui/non;



- Service Après-vente oui/non;
 - Références du soumissionnaire dans les prestations similaires oui/non ;
 - Délai de livraison oui/non;
 - Capacité financière oui/non ;
 - Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page) oui/non.
- Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir une note technique pour le lot n°1 d'au moins 59/74 oui ; pour le lot n°2 d'au moins 61/76 oui.

15. Attribution

Le Marché sera attribué à l'entreprise, administrativement et techniquement qualifiée dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la Société Immobilière du Cameroun, sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance face immeuble T BELLA à Yaoundé, dès publication du présent Avis.

Tel : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19.

NB : Pour toute dénonciation bien vouloir s'adresser aux référents ci-après : infos @ conac.cm 1517 (ligne verte). 237 222 203 732. 237 658 262 682.

YAOUNDE le 24 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE D'OLAMZE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS /DAONO/PU/RS/D-VNT/C-OLAMZE/SG/CIPM/2024 DU 5 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE MEYO BIBOULOU-ADJAP ELON LONGEUE DE (3,5)KM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 30 186 01 641836 464221 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2024, le Maire de la Commune d'Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'ouverture d'une piste agricole Meyo Biboulou-Adjap Elonelongue de (3,5)km pour le compte du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, Commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier ;
- Terrassement de la chaussée ;
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant total toutes taxes comprises de vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'Entretien Routier et des Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Financement

BIP MINADER

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Olamze dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Olamze dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **quarante mille (40 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et

six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la commune d'Olamze, le 5 juillet à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

Avis
d'Appel
d'Offres
National
Ouvert
en
Procédure
d'Urgence
N°004BIS/AONO/PU/RS/
DVNT
C-OLAMZE/SG/CIPM/2024
du
5
Juin
2024
pour
les
travaux
d'ouverture
d'une
piste
agricole
Meyo
Biboulou-Adjap
Elon
longue
de
(3,5)km
pour
le
compte
du
Ministère
de
l'Agriculture
et
Développement
Rural,
Commune
d'Olamze,
Département
de
la
Vallée
du
Ntem,
Région
du
Sud

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires avec reliures en spirales et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

9. Delai de Livraison

Pour chaque lot, Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA par établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera dû au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre de constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le **05 JUILLET 2024 à 11 heures** précises, heure locale à la Salle de la Commune d'Olamze, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Olamze siégeant avec les soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

12. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- § Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 91 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- § Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- § Absence de la caution de soumission ;
- § Absence de Capacité financière ;
- § L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- § Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- § Offre financière incomplète ;

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été déclarée gagnante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de la Commune d'Olamze

OLA

COMMUNE DE MEYOMESSI

DEMANDE DE COTATION N° 001B/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 12/06/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE POUR LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 28 093 03 641 827 524419.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de Meyomessi, une demande de cotation relative à l'acquisition du matériel de lutte contre l'insalubrité pour la Commune de Meyomessi, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération est de 10 000 000 (Dix millions) de francs CFA

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la SIGAMP de la Commune de Meyomessi

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la SIGAMP de la Commune de Meyomessi contre présentation d'une quittance d'un montant de Trente mille (30 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Meyomessi.

6. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, **le 16/07/2024 à 13 heures**. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme à déposer au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo. L'enveloppe anonyme portera la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 001b/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 12/06/2024, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE POUR LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à Deux cent mille (200 000) Francs CFA.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séances dans la salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier. **Le 16/07/2024 à 14 heures**. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation

- Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, à l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non production d'une pièce administrative exigée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Une offre financière incomplète (article manquant ou son prix par exemple) entraîne le rejet de l'offre.

10. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DC. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle

MEYOMESSI le 12 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUÉ N°0000222/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 20.06.2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000123/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise Boulevard du 20 Mai Yaoundé, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique :

Par décision **N°000221/CAA/DAG/SDAAB/SM du 20.06.2024**

La Société **INTEK SARL, B.P : 1045, Rue de Narvick, Yaoundé Tel : (237) 6 79 51 63 34**, a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000000123/AONO/CAA/CIPM/2024 du 22 Avril 2024 relatif à la fourniture et l'installation du matériel de reprographie à la Caisse Autonome d'Amortissement, pour un montant de **Treize millions cinq cent un mille quatre cent quatre-vingt-cinq (13 501 485) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** et un délai d'exécution de deux (02) mois.

Le Directeur Général de la Société **INTEK SARL** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00226/D/MINHDU DU 20 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02433-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIE POUMA-NGAMBE ET L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES MENANT AU LIEU DES CEREMONIES RELATIF AUX OBSEQUES DE MONSIEUR DAVID ETO'O. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La constitution ;
- Vu** La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Vu** Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu** Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu** La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;
- Vu** La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu** Le dossier de consultation relatif au gré à gré N°02433-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 16 mai 2024 pour l'exécution des travaux d'entretien de la voie Pouma-Ngambé et l'aménagement de la voie d'accès menant au lieu des cérémonies relatif aux obsèques de monsieur David Eto'o.
- Vu** Le Procès-Verbal de la séance N°065 du 20 Juin 2024 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de consultation relatif au gré à gré N°02433-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR /EECA du 16 mai 2024 pour l'exécution des travaux d'entretien de la voie Pouma-Ngambé et l'aménagement de la voie d'accès menant au lieu des cérémonies relatif aux obsèques de monsieur David Eto'o	Ngambé	RAZEL CAMEROUN BP: 11306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06 / 222 22 07 08	114 940 576	Trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 0000518/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINADER/CIPM/2024 DU 29 AVRIL 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi

et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu Décision N° 000116/CAB/MINMAP du 15 mars 2024 portant nomination de Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Note de Service N°034/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées des Chefs de Départements ministériels ;

-DECIDE-

Article 1^{er} :l'Appel d'Offres International Ouvert N°003/AOIO/MINADER/CIPM/2024 du 29 avril 2024 est annulé.

Nature Marché : Acquisition de deux mille (2.000) motocyclettes au profit des Services Déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Montant du Marché : Trois milliards deux-cent-cinquante millions (3.250.000.000) de francs CFA TTC.

Délai de livraison : Six (06) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Juin 2024

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE NDOM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NDOM/CIPM/2024 DU24/06/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUKAROU A L'ETANG PISCICOLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ndom (Autorité Contractante), lance pour le compte de la commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUKAROU A L'ETANG PISCOLE DANS LA COMMUNE DE NDOM, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Terrassements ;

Fondations ;

Elévations ;

Ouvertures (bois, aluminium et métallique) ;

Enduit au mortier de ciment - revêtement du sol – alucobond ;

Faux-plafond ;

Étanchéité ;

Plomberie-sanitaires ;

Électricité ;

Peinture ;

Contrôle d'accès ;

3. Cout Prévisionnel

38 020 000 (trente-huit millions vingt mille) francs FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son (leur) dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/COMMUNE de NDOM à hauteur de 38 020 000 (trente-huit millions vingt mille) francs FCFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la SIGAMP de la commune de NDOM sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de NDOM, d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Ndom, au plus tard le 15/07/2024, à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NDOM/CIPM/2024 du 24/06/2024 *LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE* POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUKAROU A L'ETANG PISCICOLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Toute offre non produite en Huit (08) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-et-un (21) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de sept cent soixante mille quatre cent (760 400) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

La Commission interne de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le 15/07/2024 à 11 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Ndom.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

12.2 –Critères Essentiels :

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 35 Oui /43 soit au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Ndom, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage (Service Technique), à la Mairie de Ndom, aux heures ouvrables, ou auprès de la Commune de Ndom.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NDOM le 24 Juin 2024

Le MAIRE

BATOUM René

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00116/C/MINHDU DU 19 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°00076/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN, DE L'EDITION 2024, DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT DANS LA VILLE D'EBOLOWA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BF MINHDU - EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Le résultat d'analyse des offres administratives et techniques relatifs au dossier d'Appel d'Offres ci-dessus référencé est résumé dans le tableau ci-dessous :

BETs	OFFRES ADMINISTRATIVES	OFFRES TECHNIQUES	OBSERVATIONS
EASY PRINT Sarl	CONFORME	97/100	Qualifié pour la suite de la procédure

Par ailleurs, le soumissionnaire qualifié est invité à la séance d'ouverture de son offre financière qui aura lieu le 20 JUIN 2024 à 14h précise dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIETE NATIONALE DES MINES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/SONAMINES/DG DU 24 JUIN 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE D'AFFINAGE D'OR AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Cameroun est un des pays qui peut se classer parmi les pays riches en substances minérales précieuses en Afrique. Il dispose des ressources aurifères non valorisées qui peuvent permettre à son économie de se développer rapidement. Dans ce secteur d'activités, la plupart des acteurs sont essentiellement les artisans miniers au sens strict du terme et quelques exploitants semi-mécanisés. On y retrouve également les collecteurs, les bureaux d'achats et les unités de fusion.

Cependant, la quasi-totalité de la production aurifère du Cameroun est exportée frauduleusement vers les marchés internationaux.

Selon la Base de données statistiques sur le commerce des marchandises de l'ONU (Base de données Comtrade), les Émirats arabes unis sont le principal importateur d'or en provenance du Cameroun. En dix ans, entre 2008 à 2018, les importations des Émirats arabes unis d'or en provenance du Cameroun sont passés de 0,3 à 11,7 tonnes. Sur la période de 2008 à 2017, les chiffres officiels des exportations vers les Émirats arabes unis déclarés par le Cameroun n'ont jamais dépassé 32 kg.

Afin, de permettre notamment au pays de bénéficier de la rente de cette ressource à travers une contribution au PIB, le Chef de l'Etat a, par décret N° 2020/749 du 14 décembre 2020, créé la Société Nationale des Mines (SONAMINES), société à capitaux publics dont l'une des missions vise, à titre exclusif, les opérations d'achat et de commercialisation de l'or et du diamant sur l'ensemble du territoire national. Cette mission devrait permettre à la SONAMINES d'améliorer la contribution du secteur aurifère dans l'économie nationale.

En effet, depuis des lustres la majorité des opérateurs la filière aurifère exerce dans une certaine illégalité. Les activités d'exploitation, de commercialisation et d'achat de l'or, la plupart du temps informelles se font sans véritable traçabilité et parfois dans une certaine clandestinité. Les études menées par la SONAMINES entre 2021 et 2022, pour la mise en place d'une unité d'affinage dans ce cadre ont toujours permis de mettre en avant les équipements qui permettent de capter une certaine portion congrue contrôlable par l'Etat. Le Cameroun voulant se constituer une réserve d'or monétaire et faciliter la mise en place dans la sous-région Afrique centrale d'un marché aurifère crédible, envisage satisfaire aux exigences des standards internationaux qui lui permettront de faire aisément des échanges sur le marché monétaire.

C'est dans ce contexte que la SONAMINES a entrepris de mettre en place une usine d'affinage conforme aux standards de la London Bullion Market Association (LBMA). Cette usine pourrait être alimentée par la production locale ainsi que celle des opérateurs de la Sous-région Afrique Centrale. Cette initiative s'inscrit dans un environnement où deux (02) sociétés de fusions d'or sont installées au Cameroun, bien que la plupart des opérations d'affinage se font dans les marchés internationaux plus précisément à Dubaï.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) a pour objet, la présélection d'un Consultant, d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes qui aura la charge d'actualiser l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité d'affinage d'or au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Il est attendu du consultant, du Cabinet ou Bureau d'Etudes Techniques :

de revoir l'opportunité et les aspects commerciaux de l'étude au regard du contexte de LBMA. Il s'agira de revoir :

les données de production de la matière première (l'or) sur l'étendue du territoire ;

les acteurs et les grandes tendances du marché (le marché ciblé, les potentiels clients et concurrents, les évolutions du marché en valeur et en volume...);

d'analyser l'évolution globale de la demande sur le marché ;

de faire une analyse prévisionnelle de l'offre ;

de proposer une stratégie marketing.

d'améliorer l'étude technique qui devra bénéficier de nouveaux équipements conformes aux exigences LBMA. Dans ce sens il devra :

décrire le processus et les différents procédés de réalisation des travaux d'affinage de l'or ;

présenter en synthèse les éléments des études architecturales et techniques nécessaires pour décrire le bâtiment devant abriter l'usine ;

décrire les différentes infrastructures nécessaires ainsi que la superficie d'implantation du projet ;

identifier toutes les matières premières nécessaires au fonctionnement de l'unité et leurs différentes sources d'approvisionnement ;

identifier les équipements nécessaires, leurs spécifications techniques, leurs fabricants et leurs différents coûts.

proposer une nouvelle structure organisationnelle ainsi que le statut de l'usine. Il pourra :

identifier les autorisations et partenaires nécessaires à la mise en place d'une usine d'affinage conformément aux standards en la matière ;

de décrire l'organisation la meilleure à mettre en place pour le fonctionnement optimal de l'unité ;

d'identifier les besoins en personnel et en renforcement des capacités nécessaires à la réalisation des travaux.

améliorer l'étude financière et proposer les aspects relatifs au montage financier du projet. Il s'agira de :

d'améliorer les détails relatifs aux investissements et les différentes charges d'exploitation ;

d'effectuer les différents calculs de rentabilités avec leurs différents indicateurs

de proposer un montage financier pouvant permettre de soutenir à long terme le financement de l'usine ;

décrire les conditions et processus d'obtention des certifications et autres conditions de mise en œuvre de la raffinerie (assurances, partenariat avec les producteurs, auditeurs, institutions bancaires);

une étude des risques qui permettra :

d'identifier les risques potentiels de toutes natures ;

proposer une stratégie de riposte.

Il est attendu du consultant les différents livrables suivants :

un rapport de démarrage de la mission comportant la compréhension de la mission, la méthodologie envisagée, le calendrier prévisionnel, les observations éventuelles sur les termes de référence, les éventuelles difficultés identifiées pour la réalisation de la mission, la documentation nécessaire pour l'étude, les moyens matériels et humains à mobiliser (joindre pour chaque personnel copies de diplômes, CV et attestation de disponibilité) ;

un rapport de l'étude de faisabilité détaillée ;

un business plan de l'étude (maximum 30 pages) ;

un rapport final qui intègre aux résultats des différentes études les stratégies pouvant assurer la viabilité et la compétitivité de ce projet.

4. Période d'exécution

La durée d'exécution desdites prestations est de soixante (60) jours à compter du lendemain de la réunion de lancement de l'exécution de cette mission

5. Participation et origine

La participation au présent ASMI est ouverte aux cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun, composés d'experts ayant une bonne connaissance dans le domaine géologique, minier et sciences connexes, le montage des études de faisabilités ainsi que la structuration des procédures y afférentes.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la SONAMINES, exercice 2024.

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble desdites prestations est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA, qui selon les dispositions en vigueur à la SONAMINES constitue un Bon de Commande.**

7. Remises des offres

Les cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques qui souhaitent manifester leur intérêt à la présente présélection, doivent soumettre un dossier présenté dans une enveloppe sous un seul pli anonyme fermé qui portera la mention :

**« AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
 N°000001/ ASMI/SONAMINES/DG DU 24 JUIN 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
 CHARGE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE
 D'AFFINAGE D'OR AU CAMEROUN. »**

1. DATE ET LIEU DE DEPÔT DU DOSSIER

Les manifestations d'intérêt, rédigées en anglais ou en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tel, devront être déposées sous pli fermé au courrier central de la Direction Générale de la SONAMINES sis à l'Avenue Marc-Vivien FOE, entrée ancienne SODEPA, au plus tard le 08 JUIN 2024 à 13 heures.

8. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants :

1.1 Volume1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois :

- une déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée et datant de moins de trois (03) mois;
- une attestation de conformité fiscale timbrée datant de moins de trois (03) mois;
- une copie certifiée du registre de commerce ;
- une attestation de non faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours délivrée par le tribunal du lieu du siège du candidat ;
- un accord de groupement le cas échéant ;
- une autorisation de vérification des références dûment signée du Directeur Général du Cabinet ou du Bureau d'Etudes Techniques qui permet à la SONAMINES, de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires, afin de s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus, entraîne la non recevabilité de la candidature.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et, un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous ses membres.

1.2 Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre les pièces ci-après énumérées :

1.2.1 Les moyens humains :

Le candidat fournira la liste du personnel proposé pour l'exécution des prestations objet de cette manifestation d'intérêt accompagnée :

- du CV signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité.

La non production de l'une de ces pièces entraîne pour l'expert considéré, la note zéro (0).

Aussi, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel composé de :

Experts à mobiliser	Qualifications/Expérience
Chef de mission	BAC + 5 dans les sciences de gestions (économie, finance, projet, ingénierie d'affaires etc.) et ayant dix (10) années d'expérience dans le domaine minier, géologique ou dans le management des projets.
Ingénieur des procédés industriels	Bac +5 en Techniques industrielles, ayant 05 années d'expérience dans le domaine
Métallurgiste	BAC+5 en métallurgie, ayant 05 années d'expérience dans la réalisation d'études similaires audit projet ou dans l'exercice d'activités dans un domaine similaire au projet.
Ingénieur des mines	BAC+5 en mines ou géologie, ayant 05 années d'expérience dans le domaine
Analyste Financier	BAC+5 Analyse financière Economistes/statisticiens/ ou science connexe, ayant 05 années d'expérience dans le domaine

Commercial	Master en Commerce ou sciences connexes ayant 05 années d'expérience dans le domaine
Juriste	Bac +4 (Droit des affaires Marchés financiers) ayant 05 années d'expérience dans le domaine

1.2.2 L'organigramme complet de l'entreprise

1.2.2.1 Brève présentation du cabinet

Le candidat devra brièvement présenter son cabinet ou bureau d'études techniques, avec un aperçu de son organigramme.

1.2.2.2 La liste du personnel fixe qualifié

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié et employé au siège du candidat

1.2.3 Les références de l'entreprise

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes Techniques devra fournir les documents qu'il (ou ses experts) a réalisé avec succès au moins deux études similaires au cours des dix (10) dernières années.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes Techniques joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ou le Bon de Commande ainsi que les attestations de bonnes fin établies par les Maitres d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestation similaire, devra être identifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ères et dernières pages ou la Copie du Bon de Commande. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maitre d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- L'attestation de services faits délivré par le Maitre d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des prestations.

9. Critères d'évaluation

Après réception des Offres, le Maitre d'Ouvrage procédera à leur évaluation au regard des critères suivants :

8.1. Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ;
- pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70/100.

8.2. Critères essentiels (total 100 points)

présentation générale de l'Offre sur 5 points ;

personnel clé sur 85 points

référence du Cabinet pour les prestations similaires au cours des dix (10) dernières années sur 10 points.

8.3. Grille d'évaluation

N°	Critères	Sous-critères	Note attribuée	Barème
I	Présentation générale de l'offre	Lisibilité		/1 point
		Agencement		/2 points
		Reliure		/2 points
Total présentation de l'offre				/5 points
II	Références du Cabinet (sur 10 points)			
	Références spécifiques dans les projets similaires	1 ^{ère} et dernière page du contrat enregistré	PV de réception	
		/3 points	/2 points	
		/3 points	/2 points	
Total références /10 points		/6 points	/4 points	

III	Personnel clé de la mission : 85 points		
1	Chef de Mission : 20 points	Conformité du diplôme : 15 points Nombre d'années d'expérience requis : 5 points	
2	Ingénieur des procédés industriels : 15 points	Conformité du diplôme : 05 points Nombre d'années d'expérience requis : 10 points	
3	Métallurgiste : 10 points	Conformité du diplôme : 05 points Nombre d'années d'expérience requis : 05 points	
4	Ingénieur des mines : 10 points	Conformité du diplôme : 05 points Nombre d'années d'expérience requis : 05 points	
5	Analyste Financier : 10 points	Conformité du diplôme : 05 points Nombre d'années d'expérience requis : 05 points	
6	Commercial : 10 points	Conformité du diplôme : 05 points Nombre d'années d'expérience requis : 05 points	
7	Juriste : 10 points	Conformité du diplôme : 05 points Nombre d'années d'expérience requis : 05 points	
Total général		/100 points	

NB : Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat en cours avec la SONAMINES, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SONAMINÉS à Yaoundé, située à l'Avenue Marc Vivien FOE, entrée ancienne SODEPA, Tél : (237) 242 058 396/658 056 790 / 671 288 909, dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 24 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOYOGUENO SERGE HERVE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM/DG/2024 DU 25/06/2024
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE
D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE
L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des bureaux d'études techniques et d'ingénierie ou groupement de Bureaux d'Etudes techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue de la surveillance et du contrôle des travaux de construction du bâtiment annexe de l'Agence Régionale FEICOM pour l'Est.

Ces prestations seront supportées par le budget de fonctionnement du FEICOM Exercices 2024 et suivants.

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux construction du bâtiment annexe de l'immeuble abritant les services régionaux du FEICOM à l'Est.

Les bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

3. Consistance des prestations

Globalement, les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

Mission 1 : DET- Direction de l'Exécution du Contrat de Travaux ;

Mission 2 : OPC- Ordonnancement-Pilotage et Coordination du chantier ;

Mission 3 : CCR - Contrôle de la conformité des réalisations ;

Mission 4 : AOR – Assistance aux Opérations de Réceptions.

4. Participation et origine

La description exhaustive des prestations concernées sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

5. Financement

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM Exercices 2024 et suivants

6. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'Ingénierie au Service des Marchés et Approvisionnements, porte 11, poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM, au quartier Mimboman au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers, rue 4.561, située dans la Commune de Yaoundé IV, au plus tard le 22/07/2024 à **14 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°_002/ASMI/FEICOM/DG/2024 DU 25/06/2024POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification. Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en deux volumes.

4-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2024:

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- un Certificat de Conformité Fiscal timbré ;
- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- le registre de commerce certifié par le greffier du Tribunal compétent de ressort ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- un plan de localisation signé sur l'honneur indiquant la Commune, le quartier et le lieu-dit ;
- une attestation de domiciliation bancaire.

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier. Passé ce délai, l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

4-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

4-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

4-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Architecte, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);
- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, climatisation, topographe) ;
- le personnel d'appui administratif

Le Bureau d'Etude Technique d'Ingénierie ou groupement de bureaux d'Etudes Techniques (BET) doit disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (génie civil, Architecture, géotechnique BTP, etc.). A cet effet, le Bureau d'Etude Technique d'Ingénierie ou groupement de bureaux d'Etudes Techniques (BET) doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;
- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.
- Les attestations d'inscription aux différents ordres.

4-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau d'Etude Technique d'Ingénierie ou groupement de bureaux d'Etudes Techniques (BET) présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

8. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

Etre un Bureau d'Etude Technique d'Ingénierie ou groupement de bureaux d'Etudes Techniques (BET) du secteur du BTP national disposant des Experts inscrits dans les différents ordres nationaux (Ordre National des Ingénieurs de : Génie Civil, Génie Electrique, Génie Rural Ordre National des Architectes, des Urbanistes du Cameroun.) ;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications IV-1 ci-après ;
- Avoir une bonne expérience dans les domaines de surveillance et de contrôle des bâtiments et des ouvrages de génie civil ;
- Disposer du personnel compatible avec la prestation à réaliser.

Critères d'évaluation et de sélection des bureaux d'études

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

5.1 Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis;
Note technique inférieur à 70/100.

5.2 Critères essentiels

Personnel clé (sur 50 points) ;

Les références du candidat pour les études techniques des projets ou de faisabilité des projets au cours des dix (10) dernières années (sur 40 points) ;

Moyens logistiques et matériels (sur 10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat encours avec le FEICOM/MINTP auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

5-3 Critères d'évaluation du dossier technique

Critères de notations des Consultants	Points Max
1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP	40
1.1- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des projets des BTP (suivi et contrôle des travaux des projets dans le domaine des BTP): 5pts/projet	20
1.2- Expérience dans les conditions similaires : expérience dans la surveillance et le contrôle des travaux de construction de bâtiment de type R+2 au moins : 5pts/projet	20
2- Aptitude spécifique au projet	50
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Architecture; Ingénierie civile; Ingénierie électrique, Géotechnique, Ingénierie fluide; etc.): 5pts/domaine	15
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs par rapport aux missions prévues (Architecte; Ingénieur génie civil; Ingénieur génie électrique, Ingénieur fluide/ Génie Rural, Géotechnicien : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 5pts/expert (max 25 pts)	25
Ingénieur de Génie Civil : Chef de mission (Bac +5 au moins), inscrit à l'ONIGC et disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience ou un Ingénieur diplômé de formation Génie Civil (Bac+3 au moins) inscrit à l'ONIGC et disposant d'au moins quinze (15) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction des bâtiments et travaux publics. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Chef de mission dans au moins un projet similaire ou de même envergure.	5
Architecte Manager : L'expert doit être inscrit à l'ONAC et ayant au moins quinze (15) ans d'expérience avérée dont dix (10) dans le domaine des travaux, études et/ou contrôle des travaux de construction de bâtiment. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Architecte Manager dans au moins un projet similaire ou de même envergure.	5
Ingénieur de Génie Electrique : (Bac +5 au moins), inscrit à l'Ordre des Ingénieur de Génie Electrique et disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction des bâtiments et travaux publics.	5

Géotechnicien : (Bac +3 au moins), inscrit à l'ONIGC et disposant d'au moins sept (7) ans d'expérience ou un Ingénieur diplômé de formation Génie Civil (Bac+3 au moins) inscrit à l'ONIGC et disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la géotechnique.	5
Ingénieur fluide/ Génie Rural : (Bac +3 au moins), inscrit à l'Ordre des Ingénieur de Génie Rural et disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction des bâtiments et travaux publics.	5
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	10
Directeur technique/Directeur de projet: 5pts	5
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	5
3. Evaluation des moyens matériels	5
3.1 Equipements de mesure et de contrôle/ Logiciels des BTP (structure, architecture etc.)	2,5
Equipement de mesure et contrôle (scléromètre, détecteur des armatures, presse et moules Proctor, densitomètre) 0.25 pt/équipement	1, 25
Logiciels BTP (Robot, Autocad ou équivalent, Covadis, Macao, micro piste, etc.) 0.25 pt/équipement	1, 25
3.2 Equipements roulants/bureautiques	2,5
Véhicule de liaison (Pick-up)	1, 25
Ordinateur complet/scanner/table traçante/ appareil photos/ photocopieur 0.25pt/équipement	1, 25
4- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	5
Actualisation des documents : 1,5 pts	1,5
Respect de la structuration : 2 pts	2
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	1,5
NOTE TOTALE	100

9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultées pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'immeuble abritant les services Régionaux du FEICOM à l'Est, conformément au Décret du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 25 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00115/C/MINHDU DU 19 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00074/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT SUR L'HYGIENE, SALUBRITE PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN (PHASE I) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Le résultat d'analyse des offres administratives et techniques relatifs au dossier d'Appel d'Offres ci-dessus référencé est résumé dans le tableau ci-dessous :

BETs	OFFRES ADMINISTRATIVES	OFFRES TECHNIQUES	OBSERVATIONS
CABINET NTFS SUARL	CONFORME	80/100	Qualifié pour la suite de la procédure

Par ailleurs, le soumissionnaire qualifié est invité à la séance d'ouverture de son offre financière qui aura lieu le 20 JUIN 2024 à 14h précise dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°000005/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE D'ESSONG – MINTSANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°00108/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2024 du 24/06/2024, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Montant TTC (Francs CFA)	Délai d'exécution
ETS MARTEAU SERVICES SARL BP : 33192 – Yaoundé	48 743 583	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de sa lettre-commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaire	Motif
ETS CHAPY SERVIVES	Eliminé pour absence d'un sous-détail des prix

Il est par conséquent invité à passer retirer ses Offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 24 Juin 2024

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N 000068/CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, EN PROCÉDURE D'URGENCE, EXERCICE 2024..

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, en procédure d'urgence, exercice 2024, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 25 juin 2024** EST **REPORTÉE AU 02 juillet 2024.** UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE WIDIKUM

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N° 06/ONIT/WBC/ITB/2024 OF 20/06/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF CTG WIDIKUM R+1 (PHASE 1) IN WIDIKUM SUB DIVISION, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The MAYOR OF WIDIKUM Council, the Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, emergency procedure for the **CONSTRUCTION OF CTG WIDIKUM R+1 (PHASE 1) IN WIDIKUM SUB DIVISION, WIDIKUM SUB-DIVISION, MOMO Division, North-West Region. It is a single lot.**

Construction of CTG WIDIKUM R+1 (PHASE 1) IN WIDIKUM SUB DIVISION, WIDIKUM Sub-Division

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: Preparatory works

Lot 200: Earth works

Lot 400: Foundation

Lot 400: Masonry work

Lot 500: Decking work

Lot 600: Wood Works

Lot 700: Metal work/wood work

Lot 800: Electricity

Lot 900: Plumbing

Lot 1000: VRD

Lot 11000: Environment

3. Cout Prévisionnel



Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
SINGLE	Construction Of CTG WIDIKUM R+1 (Phase 1)	50,000,000 (Fifty million) F CFA	1,000,000 (One million) F CFA	65,000 (Sixty five thousand) F CFA

4. Allotissement

Lot:	Name of project
SINGLE	Construction Of CTG WIDIKUM R+1 (Phase 1)

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **2024**.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the **WIDIKUM council** office during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the WIDIKUM council office upon presentation of a non refundable treasury receipt paid to WIDIKUM Council Treasury of **65,000 (Sixty five thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

The tender file in three (04) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 4).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

NB

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the WIDIKUM council office not later than **11/07/2024** at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?Open National Invitation to Tender, Emergency Procedure?

N°06/ONIT/AC/ITB/2024 OF 20/06/2024

*FOR THE CONSTRUCTION OF CTG WIDIKUM R+1 (PHASE 1) IN WIDIKUM SUB DIVISION, MOMO DIVISION,
NORTH-WEST REGION.*

«To be opened only during the bid opening session»

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delai de Livraison

Bidders have twenty-one **(21) days** for the submission of their bids with effect of the date of publication of the tender notice.

NB:

The maximum execution deadline shall be six (06) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **1,000,000 (one million) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 40 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (40) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (04) months and must be valid during the bid opening session.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **11/07/2024** at **11 a.m** in the Hall of the WIDIKUM council by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria.

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

- Eliminatory criteria

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Non respect of 48hrs given for absence or non-conformity of any other document in the administrative file;
3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of 80% of essential criteria.

-Essential criteria

NB. Pursuant to circular letter No.00005/LC/MINMAP/CAB of 26/12/2023, bidders with certified true copies of the certificate of categorisation shall not submit in their TECHNICAL FILE documents relating to ; Their turnover, References of the company, own minimum technical and Logistics means ,permanent staff and head office location.

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed by honour of the bidder.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

-Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications,experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
04	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	01
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Turnover in the past two years; ● Experience in road/public works 	02

05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note **to 80%** of YES will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of 120 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo

BAMENDA le 20 Juin 2024

Le MAYOR

TAYO Denis

COMMUNE DE WIDIKUM

TENDER FILE N° 07/ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/ WBCITB/2024 OF 20/06/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF MINI HYDRO PLANT IN MENKA (PHASE II), WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION IN MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION FUNDING: BIP 2024 MINEE IMPUTATION:

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Widikum Boffe Council; Contracting Authority, initiates on behalf of the Republic of Cameroon, **an Open National Invitation to Tender for the construction of Mini Hydro plant Widikum and Menka phase II in Widikum Boffe Subdivision in Momo Division, North West Region.**

2. Consistance des prestations

SERIE 000: studies and surveys

A preliminary survey of hydropower potential in the form of brief topographic and geological survey, hydrological survey, head measurements, nearby precipitation observation data, etc

SERIE 100: INSTALLATIONS

Site Installation

Bring & Folding of Equipment

Project Launching and sensitization

SERIE 200: CLEANING AND SITE PREPARATION

Clearing of Vegetation

Removing of undesired rocks and cutting of tress

Construction of water diversion

Preparation of powerhouse surface

Clearing and tracing the evacuation corridor

SERIE 300 : CONSTRUCTION OF THE WEIR

Construction of the diversion

Construction of water inlet canal into the weir

Construction of a weir with overflow spillway.

SERIE 400 : CONSTRUCTION THE PENSTOCK

Supply and installation of penstock pipes of diameter 300mm

Construction of side and anchoring blocks, air vents

SERIE 500 : CONSTRUCTION OF POWER HOUSE

Construction of power house

Purchase and Installation of turbine

Purchase and Installation of generator

Purchase and Installation of control panel

Purchase and Installation of governor

Purchase and Installation of assembling valves

3. Cout Prévisionnel

The previewed cost of the entire works for each lot of this Open National Invitation to tender is: fifty million(**50,000,000**) CFA F all taxes included

4. Allotissement

The works subject to this invitation to tender, are presented in one lots, following the description below:

Lot	NAME OF PROJECT	Amount of the project CFAF	Amount Bid Bond CFAF	Cost tender file CFAF	Type of intervention
Lot 1	Construction of a Mini Hydro plant in Menka (phase II)	50,000,000 (Fifty million)	1,000,000 (One million)	65,000 (Sixty five thousand)	Construction

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

6. Financement

The Works on this tender are funded by the MINDDEVEL Public Investment Budget of the **2024 financial year**.

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the Contracting Authority, at **WIDIKUM BOFFE Council**.

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained in the office of the contracting authority, precisely in the office of the **Mayor WIDIKUM BOFFE Council**, on presentation of a payment receipt to the public treasury, of a nonrefundable purchase fee for the tender file of **sixty five thousand (65,000) Francs CFA**.

This receipt should identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

9. Remises des offres

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated below:

The Envelope A containing Administrative documents (volume 1);

The Envelope B containing Technical documents (Volume 2);

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a bigger sealed envelope bearing only the title of the Open national invitation to tendre N°06.....

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other than white.

NB

Each bid, prepared in English or in French in (07) seven copies, that is (01) one original and (06) six copies noted as such, shall be forwarded to the contracting authority, notably to the Mayor Widikum Boffe Council office latest the : **11/07/2024 at 10 am** local time bearing

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

N°07/ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/WBCITB/2024 OF 20/06/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF MINIHYDRO PLANT MENKA (PHASE II) IN WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION IN MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION.”

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The entire period of execution of these works is **six (6)** months calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

11. Cautionnement Provisoire

The bids should be accompanied by a temporal bid bond (Bank Tender Guarantee, or a bank cheque certified), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to **one million (1,000,000)** FCFA:

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dating less than 3 (three) months.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty days) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

After the examination of the tender documents of the various bidders, and the choice of the successful bidder by the contracting authority, the contract will be signed between the latter and the contracting authority who is the **Lord Mayor WIDIKUM BOFFE Council**.

13. Ouverture des Plis

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted.

To avoid being rejected, the required administrative documents, will be imperatively produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender.

These Administrative documents have a validity period of (03) three months. This validity period has to begin after the date of the launching of the tender.

NB

The opening of bids shall take place on the **11/07/2024, at 11am**, in the conference hall of the **WIDIKUM BOFFE Council Internal Tender's Board**, at the Widikum Boffe **Council premises**.

The opening of bids will be done at once and in three stages:

- Stage 1: Opening of envelope A containing administrative document (volume 1),
- Stage 2: Opening of envelope B containing technical document (volume 2)
- Stage 3: Opening of envelope C containing financial document (volume 3).

All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person fully mandated (Even in case of joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

-Eliminatory criteria

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Non respect of 48hrs given for absence or non-conformity of any other document in the administrative file;
3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of **80%** of essential criteria.

-Essential criteria

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Non respect of 48hrs given for absence or non-conformity of any other document in the administrative file;
3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of **80%** of essential criteria.

15. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

Only a maximum of **one lot(s)** award to a bidder for this tender.

16. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (**90**) days as from the latest date programmed for bids deposit.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the contracting authority, notably the WIDIKUM BOFFE Counciloffice.

BAMENDA le 20 Juin 2024

Le MAYOR

TAYO Denis

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2024 DU 14 FÉVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES (02 VÉHICULES 4X4 STATION WAGON ET 02 VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) ET UNE (01) MOTOCYCLETTE AU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) EN 4 LOTS DISTINCT PAYS/NOM DU PROJET : PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE GESTION DU PROJETNUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA N°69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Description du Marché : Acquisition de quatre (04) véhicules (02 véhicules 4x4 station wagon et 02 véhicules pick-up 4x4 double cabine) et une 01 motocyclette au Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun (PATNUC) en 4 lots distinct

Délai de livraison : Soixante (60) jours après notification de l'ordre de service de démarrer les prestations

Date signature du marché : En cours

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Lots	Quantité	Prix Total TTC
SOCIETE DURRELL & CLIFFORD (COMPANY LIMITED), B.P:1520 CAMEROUN, Tél : +44 7598 4772/+237 233 43 99 50	Véhicule station wagon n°1	1	67 090 000
	Véhicule station wagon n°2	1	50 090 000
	Pick-up double cabines lot 3	2	66 090 000
	Motocyclette lot 4	1	1 460 000

Autre soumissionnaire évalué				
Nom des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Quantité	Prix proposé par lot	Observations
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) B.P: 16187 Yaoundé, Tél. : 243 54 31 64	Véhicule station wagon n°1	1	69 000 000	Offre non conforme pour l'essentiel
	Véhicule station wagon n°2	1	55 000 000	Offre non conforme pour l'essentiel
	Pick-up double cabines lot 3	2	68 000 000	Offre non conforme pour l'essentiel
	Motocyclette lot 4	1	1 600 000	Offre non conforme pour l'essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /

YAOUNDE le 28 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

PRÉFECTURE DU MOUNGO

ADDITIF N°02 MODIFIANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 07/DC/MINEFOP/C.16/CDPM-MGO/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DU CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE NKONGSAMBA, DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elles doivent être déposées dans les services de la Préfecture de Nkongsamba sous peine de rejet, en sept (07) exemplaires (01 original et 06 copies) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 JUIN 2024 à 12 heures, heure locale, contenant la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION en (Procédure d'urgence) N°07/DC/MINEFOP/C.16/CDPM-MGO/2024 du 10 JUIN 2024 Pour l'Équipement en mobilier du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba, dans le Département du Moungo, Région du Littoral. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Elles doivent être déposées dans les services de la Préfecture de Nkongsamba sous peine de rejet, en sept (07) exemplaires (01 original et 06 copies) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 JUIL 2024 à 12 heures, heure locale, contenant la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION en (Procédure d'urgence) N°07/DC/MINEFOP/C.16/CDPM-MGO/2024 du 10 JUIN 2024 Pour l'Équipement en mobilier du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba, dans le Département du Moungo, Région du Littoral. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 28 JUIN 2024 à 13 heures, dans la salle de conférences de la Préfecture de Nkongsamba, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Moungo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 03 JUIL 2024 à 13 heures, dans la salle de conférences de la Préfecture de Nkongsamba, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Moungo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

NKONGSAMBA le 24 Juin 2024

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !